

le SEMESTRIEL MUNICIPAL D'INFORMATION #80 DÉCEMBRE 2022

DOMAG



ACTUS

Premier marché de Noël

ET AUSSI...

Des économies d'énergie
P.13

De nouveaux professionnels
P.20

DOMAGNÉ
CHAUMERÉ



edïTO

2023, des raisons d'espérer ?

Après la crise liée au COVID des dernières années, la crise liée à la guerre en Ukraine au Printemps, la crise liée à la sécheresse de l'été, la crise liée à l'énergie cet automne, que nous réserve cet hiver ?

Retiendrons-nous que 2022 fut une année de crises ? Peut-être.

Rarement notre capacité à discerner les raisons d'espérer aura autant été mise à l'épreuve qu'au cours de cette année 2022.

Pourtant 2023 se profile et nous devons, face aux raisons de douter, trouver ensemble, ces raisons d'espérer.

Ensemble, il nous faut gérer l'aujourd'hui mais aussi préparer l'avenir.

Gérer l'aujourd'hui

Le contexte géopolitique a fortement déséquilibré nos organisations.

- Ainsi la flambée des **prix de l'énergie** a une répercussion directe sur le budget des ménages et encore plus sur les budgets des entreprises et des collectivités. A Domagné, le coût des énergies (gaz et électricité)

va passer de 80 000 à plus de 200 000 euros en 2023. Chacun espère une intervention de l'Etat mais avec cet espoir, le conseil municipal a néanmoins décidé :

- De sensibiliser tous les utilisateurs des équipements publics à adopter une attitude citoyenne.
 - D'optimiser les consommations d'énergie en limitant les durées d'éclairage, en évitant les chauffages excessifs...
 - D'investir dans des matériels plus performants (LED) et des bâtiments moins énergivores.
- De même, les **coûts alimentaires** ont augmenté très sensiblement entraînant un surcoût du repas au restaurant municipal. Sur ce point, le conseil municipal n'envisage pas pour l'instant revoir le prix du repas pour ne pas grever plus le budget des familles. Il souhaite par contre maintenir la qualité des repas servis.

Préparer l'avenir

Même dans ce contexte difficile, il nous appartient de concevoir les conditions de vie à Domagné pour demain.

Les **investissements prévus** seront concrétisés : habitats nouveaux, création du pôle enfance...

Des **besoins nouveaux émergent**. Élus et responsables d'associations réunis récemment ont fait le constat, que pour maintenir un riche

niveau d'activités associatives, un équipement public supplémentaire était nécessaire. Un beau projet à concevoir ensemble en 2023.

La **préparation du prochain budget** sera sans doute ardue... Il devra s'équilibrer avec des dépenses supplémentaires incompressibles limitant l'auto financement et des recettes quasi stables puisque le conseil municipal ne souhaite pas revoir les taux d'imposition.

Maintenir la qualité des services public en ménageant la charge pour les familles, telle est la volonté des élus.

Cet objectif est réalisable grâce à une situation financière saine.

Au moins une raison d'espérer pour 2023 !

Pour marquer le changement d'année et échanger nos vœux, vous êtes invités à participer nombreux à la cérémonie du 6 janvier. Ce sera l'occasion également d'accueillir les bébés, les nouveaux arrivants et de remercier le personnel communal. Un moment de convivialité bien utile pour tous !

À chacune et chacun, belle année 2023, santé et bonheur.

Bernard RENOU
Maire

Sommaire

Un œil dans le rétro

- 4 • L'histoire de notre mairie

Actus

- 6 • Urbanisme / Travaux
- 8 • Voirie / Déplacements
- 9 • Vie associative / Événementiel
- 10 • Économie
- 11 • Environnement
- 13 • Social
- 17 • Gazette du CMJ

Dossier

- 18 • Domagné a un nouveau site internet !

Nouveaux professionnels

- 20 • Chez Matt, un distributeur à pizza au Ricordeau
 - Aux P'tits Oignons
 - Panier des Prés
- 25 • Ferme Hysope
 - 3 nouveaux professionnels au pôle Santé

Passion

- 22 • Benjamin Croizet
- 23 • Passion vélo

Culture

- 24 • Domathèque
- 25 • Espace Multimédia

Écoles

- 26 • École primaire La Glycine
- 27 • École Saint-Vincent de Paul

Le Coin Jeux

- 28 • Jeux / Concours photo avec Domag

La Parole aux associations

- 30 • La Parole aux associations

État Civil

- 43 • État Civil

La Cérémonie des vœux 2023

La cérémonie des vœux organisée par la municipalité aura lieu vendredi 6 janvier à 18h45 à la halle des sports. Vous y êtes tous cordialement invités.

Accueil
des nouveaux
habitants

Accueil
des bébés nés
en 2020, 2021
et 2022

L'histoire de notre mairie

La mairie telle que nous la connaissons actuellement ne date que de 2004.

Les **premières élections** de Domagné, ainsi que les premières séances du conseil municipal remontent à **1790**. Elles avaient lieu dans l'église. Monsieur Gaudiche, laboureur, est le premier maire de Domagné.

Il y a alors 1 685 habitants. La paroisse de la Valette sera rattachée à Domagné en **1840**, celle de Chaumeré en **1974**.

En **1836**, c'est dans l'école municipale Saint-André que Pierre Cadieu devient maire.

En **1898**, la mairie est construite dans un local à côté de l'école publique, François Rubin agriculteur est maire. Domagné compte 1 595 habitants et Chaumeré 163 habitants.

En **1975** la mairie est installée dans le presbytère construit vers **1850**. Francis Renault, agriculteur est maire de cette commune de 1 220 habitants.

Bernard Renou est élu maire en **1995** alors que Domagné compte 2 024 habitants.

En **2004**, la mairie est rénovée et inaugurée le 15 mai.



Aujourd'hui

Bureau d'accueil



Avant travaux

Hall



Avant travaux



Avant travaux



Travaux

Nous remercions **René Jet** pour son livre "Si Domagné Chaumeré et La Valette m'étaient contés" écrit en 2006, après de nombreuses années de recherche. René Jet nous a quittés en 2022.

Son livre, à disposition du public à la Domathèque, est régulièrement consulté pour se replonger dans l'histoire de notre commune. Une pensée à sa famille et à ses amis de Domagné.

Urbanisme / Travaux

Modification N°1 du PLU

Par arrêté municipal, le maire a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme. Nous rappelons que cette modification concerne :

- Le passage d'un zonage 2AU en 1AU pour ouverture à l'urbanisation de la tranche 4 et 5 de la ZAC du Poirier
- La mise à jour des règlements graphique et littéral
- La suppression d'un STECAL
- La rectification d'erreurs matérielles

À cet effet, Jean-Luc Demont a été désigné par le président du tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 24 janvier au 28 février 2023 à la mairie.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi que sur le site internet : www.domagne.fr

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie, salle du conseil municipal :

- 24/01/2023, de 9h à 12h.
- 09/02/2023, de 14h à 17h.
- 28/02/23, de 9h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le

registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à Commune de Domagné 8, allée Saint-Pierre 35113 Domagné ou sur le courriel : nathalie.grot@domagne.fr

Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public et sur le site internet de la collectivité.

À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par le commissaire enquêteur, la collectivité sera amenée à se prononcer par délibération sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Manoir Saint-André

Les travaux de rénovation du manoir Saint-André se poursuivent et devraient se terminer pour la fin de l'année 2023. Pour rappel, il s'agit de créer quatre nouveaux logements. La réflexion se poursuit pour l'aménagement du parc qui pourrait recevoir de nouvelles constructions.

ASPECTS FINANCIERS

L'état assez dégradé du bâtiment et la qualité de la restauration prévue, génèrent un investissement élevé : 1,2 millions d'euros environ. Néanmoins, nous avons négocié plusieurs subventions près de nos partenaires financeurs :

- L'État au titre de l'opération « Fonds friches »

- Le Conseil Régional au titre de l'action « Bien vivre en Bretagne »
- Le Département au titre du « Contrat de territoire » et au titre de l'action « Dynamisation du centre bourg »
- Vitré Communauté au titre du « Programme Habitat »

Le montant cumulé de ces subventions représente environ 40% de l'investissement global.



État futur du manoir



Extension Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les travaux d'extension sont en cours. Le planning prévoit la livraison des nouveaux locaux pour accueillir les enfants du CLSH pendant les vacances d'été.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique sur les secteurs de la commune concernés par la phase 2 (secteurs nord et sud de la commune) est achevé ou en cours d'achèvement. Les premières commercialisations pour les habitants de ces secteurs pourraient avoir lieu au cours du 1er trimestre 2023.

Pour suivre l'avancement du déploiement : <https://eligibilite-thd.fr/cartographie/THDB/offre/FTTH>

Panne d'électricité

N'hésitez pas à consulter le site d'Enedis, rubrique panne et interruption, pour vous tenir informé de l'évolution de la situation.

www.enedis.fr/panne-et-interruption



Micro-crèche et Maison d'Assistantes Maternelles

L'appel d'offre pour la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles a été validé par le conseil municipal. Quatre lots ont été déclarés infructueux et une nouvelle consultation a été lancée en novembre. Le début des travaux pourra être envisagé pour le début de l'année. En parallèle de l'aspect immobilier, la procédure pour désigner le futur gestionnaire de la micro-crèche est en cours de réflexion.

Poirier 4

Beaucoup de nouvelles constructions sont désormais habitées et presque tous les autres lots sont en cours de travaux. Les travaux de réalisation de la voirie définitive qui avaient été envisagés à l'automne ont été décalés par l'entreprise au début de l'année 2023 en raison de difficultés de main d'œuvre au sein de l'entreprise. Les habitants de ce quartier ont été directement informés.



Fouille archéologique

Les services de Vitré Communauté travaillent sur le projet d'aménagement de l'extension de la ZAC de la Gaultière. Le projet porte sur 25 hectares environ situés sur les communes de Châteaubourg et Domagné. Des fouilles archéologiques sont actuellement en cours. Travaux impressionnants rendus obligatoires par la réglementation.

Vitré Communauté organisera une réunion publique vraisemblablement au deuxième trimestre 2023 pour présenter l'avancement du projet.



Urbanisme / Travaux (suite)

Chèque énergie : estimez votre droit en 3 étapes !

Savez-vous que selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'un chèque énergie en tant que propriétaire ou locataire ? Service-Public.fr vous explique comment estimer votre droit en 3 étapes.



Service-Public.fr

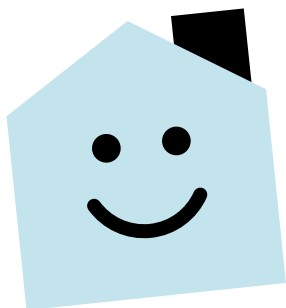
Le site officiel de l'administration française

MaPrimeRénov' : la prime de transition énergétique



MaPrimeRénov' est une aide au financement de vos travaux de rénovation énergétique, qui dépend de vos ressources et des dépenses prévues. Ce dispositif évolue en 2022 : le cumul de l'éco-prêt à taux zéro avec MaPrimeRénov' est possible depuis le 17 novembre. Cette mesure permet de cumuler un éco-PTZ d'un montant maximum de 30 000 € pour financer le coût des travaux de rénovation énergétique non couvert par MaPrimeRénov'.

Renseignements : www.maprimerenov.gouv.fr



Travaux d'habitation : alerte abus

Plusieurs cas de fraude et d'abus de faiblesse, commis à l'encontre de personnes âgées, dans le cadre de travaux de rénovation d'habitation, ont été portés à l'attention des services de l'État. Ces abus ont placé les victimes dans une situation financière difficile. Ils concernent le nettoyage de toitures non nécessaire, des travaux d'isolation, de lutte contre l'humidité, de changement de système de ventilation, l'installation de pompes à chaleur...

Afin de lutter contre ces abus, nous sollicitons votre vigilance et vous invitons à signaler tout fait d'abus potentiel à la connaissance des forces de l'ordre.

Voirie / Déplacements

Mesures contre les vitesses excessives



Dans le cadre de la consultation de la population suivie des engagements pris par le conseil municipal la vitesse maximale autorisée est fixée à 30 km/h dans une partie de notre agglomération. Des panneaux sont mis en place suivis de marquages au sol de façon à confirmer la limitation. La rue est l'affaire de tous, la vitesse modérée des véhicules favorise la sécurité et le confort des déplacements de chacun, à pied à vélo et autres fauteuils roulants... sans exclure les enfants souvent distraits et les seniors moins alertes. La vitesse à 30 km/h augmente notre champ de vision, n'a pratiquement aucun impact sur la durée de notre trajet (18 secondes au km), c'est

moins de pollution, moins de bruit et surtout plus de sécurité : la distance de freinage est divisée par deux : (13 m à 30 km/h contre 28 m à 50 km/h). Pensez-y.



à le mérite de casser la vitesse des différents véhicules qui l'empruntent, chaque conducteur devra être plus attentionné donc respecter plus facilement la vitesse autorisée.

La création de **nouveaux passages piétons** est en cours, il reste peut-être quelques endroits à définir.

Peu onéreux pour la commune, le changement de priorités mis en place aux intersections de la **rue de la Vialerie** peut surprendre mais



Rue de la poste, le traçage est refait, pour plus de visibilité 3 poteaux ont été placés juste après la sortie du Passage des Saulniers de façon à ce que le stationnement récurrent à cet endroit ne soit plus possible.



La création de plateaux ralentisseurs a également été voté par le conseil municipal. L'Agence Départementale, gestionnaire des routes départementales a émis un avis et demandé des modifications. La réalisation de ces plateaux va donc être retardée.

Voirie / Déplacements
(suite)

Les chiffres du mois

La voirie communale c'est
26 214 mètres linéaires
en campagne et
9 381 mètres linéaires
en agglomération.

Chaque année un programme d'entretien et de rénovation est établi en fonction de la vétusté de nos routes et de nos rues. Un reprofilage suivi d'un bicouche et quelques purges ont été réalisés à divers endroits de la commune ainsi que le curage des fossés de la route de la Maison Neuve à la Gaultière.

Des travaux sont en attente en zone urbaine : contour du Sillon, impasse Châteaubriand et ZA de la Fontenelle.

Les travaux d'extension du bassin de rétention de la Fontenelle sont toujours bloqués dans l'attente de l'avis favorable de la Police de l'eau.



Vie associative Événementiel

Projets équipements sportifs et culturels

Le nombre important d'associations crée un besoin de bâtiments publics pour accueillir leurs activités. La planification du calendrier d'utilisation des salles a été laborieuse en septembre dernier.

Aussi, la municipalité a décidé de lancer la réflexion sur nos futurs équipements sportifs et culturels. Une première réunion d'échange avec tous les responsables d'associations a eu lieu le 8 novembre. Chacun a pu exprimer ses souhaits. Les élus feront une synthèse de ces demandes afin d'aboutir à une orientation de projet début 2023.



Forum des associations

Environ une vingtaine d'associations se sont retrouvées le samedi 03 septembre à la Halle des sports avec une bonne affluence. Les associations ont pu faire découvrir leurs activités aux domagnéens et aux chaumeréens. Plusieurs adhésions et contacts ont pu se faire lors de cette matinée.

Terrains de tennis

Depuis de nombreuses années les terrains de tennis n'avaient connu pareil entretien. En effet la commune a confié à l'entreprise TSE les travaux nécessaires et indispensables pour une meilleure utilisation des deux cours. Le désherbage, le nettoyage, le changement des 4 poteaux de jeux et le changement de la clôture sont l'œuvre de l'entreprise, le caniveau en gravillons remplacé par un aco drain est celle de nos agents. La haie de lauriers palmés située à proximité est supprimée cela rend nos deux terrains visibles de tous. Par la même occasion la suppression de cette haie va permettre par exemple d'agrandir le terrain de boules.



Vie associative / Événementiel (suite)

Théâtre au village

Le 23 Août le public a été une fois de plus au rendez-vous pour assister à une soirée théâtrale. La troupe Théâtre au village nous a proposé cette année « Du vent dans les branches de sassafras », de René de Obaldia. Une belle soirée d'été.



Formation Premier secours

Si un membre de votre association est intéressé, merci de contacter la mairie avant le 30 janvier pour la pré-inscription. Une session pourra être organisée en fonction de vos retours.

Trouver les informations indispensables aux associations sur Service-Public.fr

Vous êtes dirigeant ou salarié d'une association ? Vous avez besoin de vous informer sur le fonctionnement, le financement ou la fiscalité d'une association ?

À partir de la page d'accueil, vous pouvez accéder à tous les « Comment faire si ? » en cliquant sur « Vous êtes dans une autre situation ? », vous y trouverez « Je crée une association » et « Mon association organise un événement ».

Économie

40 exposants pour ce premier Marché de Noël !



Illuminations, parfum de crêpes et d'épices, idées cadeaux en tous genres voici ce qui a illustré ce samedi 3 décembre, notre premier marché de Noël !

Une belle journée présentant nos artisans et producteurs locaux, ainsi que des commerçants chaleureux et des créateurs talentueux.

Les visiteurs sont venus nombreux découvrir les stands de nos exposants et faire leurs emplettes pour les fêtes de fin d'année.

Il y en avait pour tous les goûts !

De très belles créations ont pu être admirées : céramiques, bijoux, sculptures en bois, créations en tissu, peintures, mobiles en origami et des choses encore plus originales comme des outils de permaculture.

Du côté des commerçants : des cosmétiques, des produits d'apithérapie, des robots de cuisine pour les cuisiniers et pâtisseries en herbe.

Les producteurs locaux ont également proposé des légumes bio, des aromates, du saumon fumé, de la charcuterie et des produits Ch'tis.

Les produits de notre commune et de la région étaient bien représentés.

Les temps forts de cette journée ont été les visites du père Noël !

Les enfants ont pu le rencontrer et garder un souvenir photo devant le Teddy'Dom. Installé dans la halle, celui-ci a apporté une magnifique décoration à l'événement. La magie de Noël était au rendez-vous.

La restauration du midi a été également assurée avec une superbe tartiflette !

Merci aux parents d'élèves et APE des écoles de Domagné, qui ont préparé les boissons de Noël et d'autres gourmandises ainsi que des gâteaux et crêpes.

Nous espérons pouvoir réitérer, cette belle rencontre, l'année prochaine et ainsi célébrer l'esprit de Noël dans notre commune.





L'Emploi store fait peau neuve : 242 services numériques dédiés à l'emploi

Créé en 2015, la plateforme l'Emploi store rassemble 242 applications ou sites Internet gratuits dédiés à l'emploi et à la formation. Créés ou validés par Pôle emploi, ces services numériques sont rassemblés sur un site unique afin de vous éviter des recherches incertaines. L'Emploi Store centralise les outils les plus utiles pour bien trouver un emploi, vous former, préparer votre candidature...

Les compagnons du devoir

Journées portes ouvertes les 14 et 15 janvier et le 11 mars 2023. Venez rencontrer les Compagnons du Devoir pour découvrir leur modèle de formation en alternance et trouvez votre voie parmi une trentaine de métiers

concrets et utiles lors de leurs journées portes ouvertes. Formateurs, apprentis et itinérants en cours de Tour de France seront sur place pour vous présenter leurs métiers et répondre à vos questions.

Et si voyager fait partie de vos ambitions, profitez-en pour en apprendre davantage sur le Tour de France !

www.compagnons-du-devoir.com



Environnement

SMICTOM - Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

À partir du 1^{er} janvier 2023 sur notre commune, il sera possible de trier tous les emballages sans exception dans le sac jaune ou la borne d'apport volontaire jaune.

S'ENGAGER POUR PLUS DE RECYCLAGE

Depuis des années, la commune s'est engagée pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Entre 2015 et 2021, sur notre territoire, nous avons diminué de 20% les déchets d'ordures ménagères (sac gris) en passant de 167 kg à 133 kg par habitant. Vos efforts ont donc offert des résultats encourageants. Pour aller encore plus loin et pour s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur, le SMICTOM Sud Est 35 a décidé de simplifier ses consignes de tri afin de vous permettre de trier plus et d'augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans le sac ou la borne jaune les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, **TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SANS EXCEPTION**. Plus de simplicité dans les règles, moins d'hésitations.

ET EN PRATIQUE ?

1. C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages séparés les uns des autres (ne pas les emboîter) et en vrac.



Des astuces pour un meilleur tri des déchets

- Ne pas les emboîter les uns dans les autres : séparés, ils sont mieux valorisés
- Bien vidés : inutile de les rincer
- En vrac



Environnement (suite)

Moustiques tigres

Le moustique tigre a élu domicile dans notre commune, qui a été déclarée colonisée en septembre de cette année.

C'est la vigilance de chacun qui permettra de réduire les nuisances et de limiter le risque sanitaire.

Des gestes simples permettent de diminuer la population de cet hôte indésirable. Ils sont rappelés dans la check-list ci-dessous. Un principe de base : il faut absolument éviter les réservoirs d'eau stagnante qui sont de véritables « maternités à moustique » (coupelles, pieds de parasol, récipients divers, pneus...)

En lien avec l'ARS, qui nous aide à mettre en place les moyens de lutte, la mairie envisage différentes actions (campagnes d'informations, affichage, lien avec les écoles et les professionnels de santé) pour vous aider et faire en sorte que les apéros et barbecues ne deviennent pas un cauchemar (On rappelle que ce moustique est très agressif et que sa piqûre est plus douloureuse que celle du moustique commun). Le risque de transmission de maladies infectieuses (dengue, chikungunia, zika) est actuellement limité mais existe néanmoins.

La période d'hiver est une période de repos pour le moustique, mais adoptons les bons gestes dès à présent, pour être prêts au printemps !



Lutte contre les frelons asiatiques

Dès avril prochain, la lutte contre le frelon asiatique reprendra avec pour premier objectif la destruction des nids primaires. Si vous repérez un nid, contactez la mairie. Un des référents vous appellera et se déplacera pour identifier l'espèce si nécessaire.



Mettez en place un périmètre de sécurité et surtout, n'engagez pas seul une destruction du nid.

Attention : Vitré communauté et la commune prennent à leur charge l'intervention du FGDON uniquement s'il s'agit d'un nid de frelons asiatiques.

Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) Bilan d'une année de piégeage

Au cours de l'année 2022, les 4 piégeurs qui sont intervenus à Domagné Chaumeré ont capturé : 370 ragondins, 12 rats musqués et 7 fouines. Par ailleurs, 29 nids de frelons asiatiques ont été signalés à la Fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FGDON 35).

Qui contacter ? Contactez la mairie qui fera les démarches.

Entretien des fossés

À l'approche de l'hiver, dans un souci de réduction des risques d'inondations, n'hésitez pas à procéder à l'entretien régulier de vos fossés ! Cela contribuera en outre à la préservation de la qualité des cours d'eau.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 00 01 19.

La Check List anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr

Rangez à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le « Club Med » pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres ! et passez le message à votre voisin !

Signaler la présence d'un moustique tigre

Logo République Française et ARS Agence Régionale de Santé Bretagne.



3 questions à la conseillère municipale déléguée à l'environnement, Aurelie Musumeci

Comment est organisée la commission ?

Nous sommes 4 élus : Eric Bruncher, Michel Jeuland, Gilles Thomas et moi. Nous sommes particulièrement sensibles aux questions environnementales. J'ai d'ailleurs une formation dans le domaine de la gestion de la biodiversité. Au-delà des problématiques énergies et déchets, nous souhaitons également développer des projets autour de la protection de la nature sur Domagné. L'objectif étant de faire connaître et protéger les richesses naturelles de notre commune.

Quel est le rôle de l'élue responsable de la commission Environnement - Énergies / Déchets ?

Veiller à ce que l'aspect environnemental soit bien pris en compte dans tous les projets mis en place par la commune. Identifier et améliorer les postes de dépenses énergétiques importants. Représenter la commune auprès du SMICTOM et prendre part aux décisions concernant la gestion des ordures ménagères.

Quels sont les axes prioritaires de cette commission ?

Sur ce mandat, la priorité est donnée aux économies d'énergie. L'objectif étant de réduire nos consommations d'électricité et de gaz dans tous nos bâtiments communaux, ainsi que sur la voie publique. Pour cela, des programmes de rénovation énergétique sont en cours de déploiement sur la commune.



Vers un plan de sobriété énergétique

Dans un contexte post-covid déjà perturbé, l'explosion des coûts de l'énergie impacte significativement les budgets des collectivités. La Commission Environnement a travaillé sur une proposition de plan à mettre en place par la commune, dans le but de limiter la hausse des factures énergétiques, mais aussi à limiter les risques de coupures d'énergie cet hiver. Le conseil municipal a ainsi identifié des actions permettant de diminuer la consommation d'énergie rapidement.

6 ACTIONS EFFICACES À METTRE EN ŒUVRE

Le Conseil municipal a retenu 6 actions principales, applicables dès maintenant, et avec effet immédiat sur les factures énergétiques de cet hiver. Elles constituent, selon nous, un plan d'action réalisable à court terme, peu coûteux, et sans difficulté d'acceptabilité. Il permettra à la commune de faire face aux difficultés annoncées cet hiver.

1. IDENTIFIER ET CIBLER LES BÂTIMENTS INEFFICACES

L'étude des factures d'énergie nous a permis d'identifier les bâtiments communaux les plus énergivores. Même si tous les bâtiments communaux sont concernés par les mesures

d'économie, il s'agit de mettre l'accent sur les bons usages au niveau des complexes sportif et scolaire, en priorité.

2. SENSIBILISER LES USAGERS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Des affiches rappelant les bons gestes (éteindre les lumières, fermer les portes, limiter l'utilisation du chauffage...) vont être mises en place. Un courrier a d'ores et déjà été envoyé aux associations domagnéennes.

3. VÉRIFIER LES SYSTÈMES DE RÉGULATION DE CHAUFFAGE

Nos bâtiments sont équipés de dispositifs de régulation des températures. Il convient de s'assurer de leur bon fonctionnement et du respect des consignes par les usagers. Par exemple, la salle des sports dispose actuellement de 3 modes de chauffage : hors-gel à 7 °C (salle inoccupée), sport à 14°C et activités à 19°C (loto). Des relevés de températures vont être effectués pour vérification et éventuellement ajustement des réglages.

4. RÉGULER À 19°C LES BÂTIMENTS OCCUPÉS

Réguler à 19°C les bâtiments publics occupés et en « hors-gel » les bâtiments inoccupés.

5. RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Actuellement, Domagné éclaire le domaine public environ 1500 h/an (extinction à 23h00 sauf le week-end à 23h15). Or, ½ h d'éclairage / jour en moins représente 12 % d'économie ! C'est pourquoi les heures d'extinction vont être ajustées. Dorénavant, l'éclairage public cessera à partir de 21h30 dans les lotissements, et 22h30 dans le centre bourg.

Concernant les illuminations de Noël, la commune ayant récemment investi dans des décorations à basse consommation, il a été décidé de les installer normalement cette année. Les crosses lumineuses, plus anciennes, habituellement montées sur les lampadaires seront supprimées.

6. LIMITER LA CONSOMMATION D'EAU CHAUDE

Les chauffe-eaux des bâtiments communaux ayant pour seule utilisation le lavage des mains seront coupés. La température de l'eau des douches de la salle des sports sera ajustée.

Social

Sortie Cinéma

Dans le cadre de la semaine "A tout âge" qui s'est déroulée fin octobre, plusieurs adhérents de l'espace Louise et Louis Raison ont assisté à la projection du film "Une belle course" avec Dany Boon et Line Renaud.

Le transport, et la séance qui s'est déroulée au cinéma de Châteaubourg, étaient financés par le CCAS de Domagné.



Repas annuel du CCAS

Le CCAS organise chaque année un repas pour les plus de 70 ans. C'est une centaine de personnes qui a partagé de nouveau ce moment convivial au restaurant scolaire le 1^{er} octobre dernier.

Ont été honorés les doyens de l'assemblée et les classes 2

- **Les Doyens :**
Madeleine Gautier (90 ans) et Pierre Caillard (95 ans)
- **Les 70 ans :**
Eliane Le Corre, Daniel Debroize, Jean-Luc Pettier
- **Les 80 ans :**
Solange Gautier
- **Les 90 ans :**
Simone Gaillard, Madeleine Gautier



Les doyens entourés de membres du CCAS.

Signature d'une nouvelle convention entre la commune et l'ADMR

L'ADMR de Châteaubourg (40 salariés) est une association au service de tous, à tous les âges de la vie.

Son activité se déploie en 4 pôles :

- les services et soins aux seniors,
- l'accompagnement du handicap,
- l'enfance et la parentalité,
- l'entretien de la maison.

En 2022, un nouveau service est proposé aux bénéficiaires : une téléassistance Filien Connect, simple à mettre en place et facile à utiliser pour être en relation avec le centre d'écoute de l'ADMR 24h/24.

L'association s'appuie beaucoup sur ses bénévoles, très présents et actifs, dont plusieurs domagnéens.

La nouvelle convention validée par le conseil d'administration du CCAS prévoit une aide forfaitaire au profit de l'ADMR de 1 euro par habitant. Cette aide, en cours de validation par les autres communes du secteur, permet à l'ADMR d'équilibrer son budget.

A.D.M.R.

9 rue Pasteur 35220 Châteaubourg

Tél. : 02 99 00 91 91

chateaubourg.asso@admr35.org

Démarches administratives

Vous cherchez un rendez-vous en mairie pour déposer une demande de passeport et/ou carte d'identité ?

Pour pallier l'affluence des demandes et la difficulté des usagers à obtenir des dates de rendez-vous, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à leur disposition un moteur de recherche permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

Nous vous rappelons que pour simplifier votre démarche d'obtention de carte d'identité et/ou de passeport, vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site : passeport.ants.gouv.fr

Voyage littéraire au Chai



Chantal Yvenou est intervenue à la résidence du Chai pour faire découvrir 3 livres en rapport avec l'étranger (Finlande, Russie, Amérique) dont elle a fait la lecture d'extraits avec intermèdes musicaux. Doux moment très apprécié par l'auditoire curieux et intéressé, qui va s'empresser d'emprunter ces livres à la Domathèque pour poursuivre le voyage... une rencontre à renouveler !

Taxi.com

Taxi.com est un service de transport à la demande qui fonctionne les lundis, mercredis et samedis, sur réservation, pour des personnes de +de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations.

Un tarif unique, quelle que soit la distance parcourue. Taxi.com fonctionne sur les 46 communes de Vitré Communauté. Tarif pour un aller simple : 4 €. Réservation au 02 99 74 32 18.

Pour bénéficier du service, vous devez au préalable faire votre demande d'inscription auprès de Vitré Communauté ou à la mairie.

Accès aux droits

Le Département d'Ille-et-Vilaine met à votre disposition un service d'écoute et d'information, « Info sociale en ligne », qui peut répondre à toutes questions d'accès aux droits et vous aider dans les démarches.

Comment contacter Info sociale en ligne ?

Au téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 18h (numéro vert, gratuit) 0 800 95 35 45 - Par mail : isl@ille-et-vilaine.fr - Le site web d'ISL : <https://annuaire.ille-et-vilaine.fr>



Lilwenn, Jules, Monique Friou et Daniel Giboire, coordinateur de la collecte à Domagné

Collecte nationale de la Banque alimentaire

28 bénévoles de Domagné se sont relayés, au 8 à huit, les 25, 26 et 27 Novembre 2022 pour la collecte Nationale de la Banque Alimentaire, au nom du CCAS de Domagné. Une première, cette année, la collecte s'est déroulée sur 3 jours, Dimanche matin compris. L'organisation de cette collecte confiée à la Solidarité Vitréenne, avec le concours des CCAS du Pays de Vitré a pour objectif de sensibiliser le public à la solidarité par une action concrète ; donner des produits de première nécessité. Tous les produits collectés (en principe non périssables) sont destinés à l'épicerie sociale (EPISOL) de Vitré.

Merci aux nombreux donateurs et aux 28 bénévoles mobilisés pour cette action. Rendez-vous fin Novembre 2023 pour la prochaine édition. « Ensemble, aidons l'homme à se restaurer ».

Les CCAS de notre territoire organisent toute l'année (hors vacances scolaires), le jeudi après-midi, une navette gratuite pour se rendre à EPISOL. Pour l'emprunter, s'inscrire au CCAS de Domagné.

Accueil paysan

L'action Accueil Paysan ayant été très appréciée en mars dernier, le CCAS, en partenariat avec Christine Desille et le Conseil Départemental, a proposé de renouveler ces animations sur les mois de septembre et d'octobre. Ces activités, centrées sur la ferme et le milieu rural, étaient proposées aux résidents du Chai et plus largement aux personnes isolées de la commune.



Une quinzaine de personnes a été accueillie par Christine Desille à la Salle Verte

Départ en retraite de Brigitte Lignel

Le 8 novembre dernier, la municipalité a remercié Brigitte Lignel qui a assuré pendant 17 années différentes missions au sein des services périscolaires, cantine et mairie. Elle était entourée des élus, de ses collègues et des enseignants.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite.



William Bodinier, nouveau Directeur Général des Services de la commune



Depuis le 1^{er} octobre 2022, nous accueillons William Bodinier au poste de Directeur Général des Services. Il remplace Béatrice Lefrançois qui aura œuvré à ce même poste pendant 18 mois.

William a occupé les mêmes fonctions pendant 20 ans successivement au sein de la commune du Pertre, puis de la commune de Bais. Il est également animateur du réseau des secrétaires de mairie et des cadres territoriaux des 46 communes de Vitré Communauté. **« Toutes les mairies remplissent les mêmes missions selon une saisonnalité commune. Nous rencontrons donc les mêmes problèmes au même moment, d'où l'intérêt de partager régulièrement des formations ou des bonnes pratiques permettant d'améliorer notre quotidien et la diffusion des informations. Pour ce faire, j'organise des réunions plénières ou des ateliers sur des thématiques particulières liées au calendrier ou à l'actualité »** dit-il. Cette activité participe ainsi à une forme de cohésion du territoire à l'échelle communautaire.

Passionné de théâtre dont il fut acteur et metteur en scène pour le compte de la troupe locale du Pertre, William a désormais à cœur de mettre en œuvre son expérience et ses compétences au service des domagnéens et domagnéennes. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Changement de nom de famille

La Loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation assouplit les règles sur le nom d'usage et facilite le changement de nom de famille.

Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022, il est en effet possible de changer son nom de famille en s'adressant à l'officier d'état civil de la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance.

Pour en savoir plus :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36379

À SAVOIR

Cette procédure ne s'adresse qu'aux personnes majeures. La demande devant l'officier d'état civil ne peut être exercée qu'une seule fois dans sa vie. Le cas échéant, le changement de nom impactera l'acte de mariage, l'acte de naissance du conjoint, du partenaire et des enfants. Si les enfants ont plus de 13 ans, leur consentement est requis.



Fête de quartier route de la Raveriais

Le 3 septembre, la route de la Raveriais s'est retrouvée pour la fête des voisins sur le thème de "l'arc en ciel des années".

Ces fêtes de quartiers ont été perturbées ces dernières années en raison du Covid. Elles permettent pourtant aux voisins de prendre le temps de se retrouver dans une ambiance toujours sympathique.

Si votre quartier organise cette fête en 2023, n'hésitez pas à adresser une photo à la mairie pour le prochain Domag#81 !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE DOMAGNE | NUMÉRO 2 |

LA GAZETTE DU CMJ

RETOURS APRES 1 AN DE MANDAT...



"Lorsque j'ai été élue, j'ai été surprise que mes camarades aient voté pour moi"

Emilie

"Le feu de la Saint-Jean a été époustouflant et il y avait une bonne ambiance"

Apolline

"J'ai été très émue d'avoir été élue"

Kiana

" J'ai aimé participer à la cérémonie du 11 Novembre et j'aime le partage de nos idées "

Lou



COLLECTE ALIMENTAIRE

Le CMJ a été sollicité par le CCAS pour participer à la collecte de la banque alimentaire nationale.

Lilwenn et Jules étaient présents dimanche matin (26/11/2022) à l'entrée du 8 à 8 de Domagné.

Ils ont accueilli les clients avec des flyers et leur bonne humeur.

Ils ont été ravis de constater la générosité des clients du magasin.



PROJET PEDIBUS

Le conseil municipal des jeunes a pour projet la mise en place d'un pédibus : un mode de transport scolaire écologique, pratique et convivial !

Le pédibus destiné aux enfants de maternelles et de primaires consiste à faire le trajet maison ---> école en groupe, à pied, accompagné d'un adulte bénévole, référent du groupe.

Le pedibus ne peut fonctionner que si nous avons des adultes référents.

Si vous avez un peu de temps à consacrer à nos jeunes le matin et/ou le soir, même une seule journée du lundi au vendredi en excluant le mercredi.

Vous êtes les bienvenus.

Les familles qui souhaitent avoir davantage de renseignements sur ce projet sont invitées à envoyer un mail.

alicia.horel@domagne.fr

DOM'EN FÊTES

Les élus ont participé à l'organisation de Dom' en fêtes en mettant à disposition un grand jeu pour les enfants.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le conseil municipal des jeunes a représenté la jeunesse de Domagné pour commémorer les morts de la première guerre mondiale.

"Nous avons lu un discours en mémoire des défunts.

Nous étions accompagnés des anciens combattants, du conseil municipal, des pompiers, de la musique "la bande originale" et des domagnéens.

Nous avons également participé à la minute de silence ainsi qu'au chant de l'hymne européen."

Lou, Enzo, Titouan, Lilwenn, Lucas, Noé et Jules

Domagné a un **nouveau** site internet !

Nous vous l'avions promis, c'est chose faite, **domagne.fr** s'est refait une jeunesse.

Allez sans attendre le découvrir, vous retrouverez une mine d'informations, de nombreux liens indispensables pour les questions et démarches du quotidien.

Ce site nous réapprend Domagné :

- Revenons sur quelques clichés historiques de Domagné.
- Retrouvons les sentiers de promenade,
- Apprenons les rues des nouveaux lotissements...

Le site est ensuite organisé en 6 catégories :

Découvrir Domagné

Au quotidien

Démarches

De l'emménagement à Domagné au besoin de faire une carte grise venez sur cet onglet, tout sera facilité.

Culture, sports et loisirs

Toutes les associations y sont présentées. Vous y retrouvez également les structures de jeux, de détente.

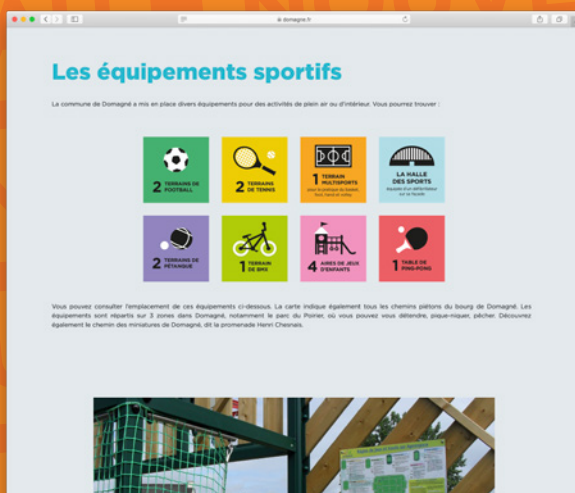
Vie économique

Les entreprises domagnéennes sont répertoriées ici, une bonne manière de consommer local !

Vie municipale

Retrouvez les comptes rendus des derniers conseils municipaux, la présentation de l'équipe municipale, de ses projets et de nos élus du conseil municipal des jeunes.





Téléthon -
GRANDE
collecte de
Piles usagées

LIRE LA SUITE

Vente de jeux,
Jouets et
Livres

La Boutique Saint

LIRE LA SUITE

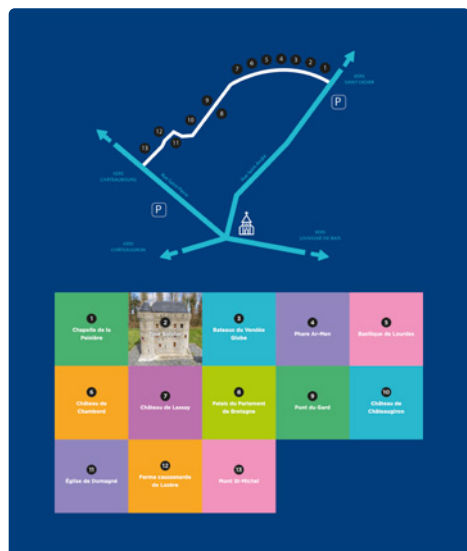
Retrouvez toutes les actualités
en première page



Ici vous avez des liens pour :

- réserver un livre à la Domathèque
- inscrire vos enfants à la cantine
- réserver une salle
- etc.

Les miniatures sont bien sûr mises
à l'honneur pour donner envie
aux habitants des alentours de
venir découvrir notre commune.



Nouveauté

Le site est maintenant responsive !

C'est-à-dire qu'il se lit aussi bien sur votre ordinateur, tablette ou téléphone.

ASTUCE

Pour avoir un accès au site directement sur l'écran d'accueil de votre smartphone, cliquez sur le haut de la page de votre téléphone puis « ajouter à l'écran d'accueil ».

Le fait d'avoir tout sur son portable permet en une seconde de connaître les menus de la cantine, les programmes, les horaires de la Domathèque, etc.



Bonne découverte !

Parlez-en autour de vous, et n'hésitez pas à remonter vos remarques !

Bienvenue aux nouveaux professionnels !



Chez Matt, un distributeur à pizza au Ricordeau

Mathieu Violante nous propose désormais un nouveau service à Domagné : des pizzas fraîches 7j/7 et 24h/24 depuis le 7 octobre.

La machine à pizzas est installée à côté du Ricordeau, face à l'entrée principale de la salle des fêtes, place Carron de la Carrière.

Vous pouvez les choisir chaudes (en 3 minutes) ou froides (en 30 secondes). Vous pouvez également utiliser l'application smart-pizza pour les réserver.

Aux P'tits Oignons

Après avoir suivi une formation à l'ESA d'Angers et assumé plusieurs missions dans le monde agricole, Nathan et Elina ont ressenti le besoin de monter leur propre entreprise.

Installés depuis février 2022, ils cultivent 3,5 ha (serres + plein champ) au Pont Hamon. La surface est divisée en jardins de 400m2, chaque jardin étant partagé en 14 planches dont les cultures reviennent tous les 8 ans.

30 légumes biologiques différents sont cultivés et disponibles dans le magasin de l'exploitation ainsi que d'autres produits bio locaux (légumineuses, fruits, céréales, œufs...).

Le magasin est ouvert tous les mercredis et vendredis de 17h à 20h ainsi que le samedi de 9h à 12h

Aux P'tits Oignons
Nathan Chazalon et
Elina Grellier
3 bis, le Pont Hamon

Tél. : 07.89.04.33.63
Mail : boutique@auxptitsoignons35.fr
Site : boutique.auxptitsoignons35.fr
Facebook : Aux P'tits Oignons - Domagné



Panier des Prés

Nathalie et Laurent GAUTHIER LANGLOIS sont installés depuis 2009 à La Cour à Chaumeré où ils élèvent vaches et veaux et cultivent blé, seigle, colza, avoine pour l'alimentation humaine.

Depuis 2013, ils adhèrent à l'association « Panier des Prés ». L'association compte environ 40 producteurs locaux qui fournissent des produits certifiés Agriculture Biologique : légumes, fruits, œufs, viandes, produits laitiers et fromages de vache, brebis, chèvre, pains, boissons, miel, galettes et traiteur, glaces, gâteaux & biscuits, tisanes et aromates,

épicerie etc. Et en particulier en provenance de Chaumeré et Domagné : veaux de lait et pains produits par Nathalie et Laurent, pommes du verger de Bernard Touchais, agneaux du Gros Chêne, poires des Grelandes. Panier des prés propose 10 points de retrait entre Rennes et Vitré et depuis début octobre, a ouvert le point de retrait à La Cour à Chaumeré. Les commandes se font sur le site jusqu'au mardi 23h pour un retrait le vendredi entre 17h et 19h. Paiement lors du retrait.

Site : www.panierdespres.com





Isabelle Nicolas, productrice de plantes aromatiques / Ferme Hysope

Installée depuis juin 2022 au 10, le Bas Patis à Domagné, Isabelle produit une trentaine de variétés de plantes aromatiques et médicinales sous label biologique. Elle est accompagnée ponctuellement par son conjoint Jean-Baptiste qui s'occupe de la culture de houblon, plante qui s'élève sur une structure de poteaux bois hauts de 6m. Toutes les plantes récoltées manuellement sont séchées et transformées en différents produits tels que tisanes, aromates, vinaigres aromatisés... Le houblon est quant à lui principalement destiné aux brasseurs.

Isabelle était présente au marché de Noël de Domagné le 3 décembre dernier, ainsi qu'aux marchés aux alentours le reste du mois. (Chateaubourg, Broons, Piré-Chancé, La Bouexière).

Mail : contact@ferme-hysope.fr
Facebook : Hysope



3 nouveaux professionnels au pôle de santé



Thibault Hamon, ergothérapeute

Thibault Hamon est diplômé de l'Institut de Formation d'Ergothérapie de Rennes depuis juillet 2019. Il a fait des remplacements en tant qu'ergothérapeute dans différents centres de rééducation de la région (Kerpape, Perarhidu...). Installé en libéral à Domagné depuis la rentrée, il travaille en parallèle à la polyclinique Saint-Laurent, à Rennes. À la question « *pourquoi s'installer à Domagné* », il répond que c'est « *pour la richesse du travail en pluridisciplinarité au sein du pôle santé où de nombreuses professions sont présentes, ce qui peut aboutir à des collaborations et projets communs* ».

Thibault Hamon intervient auprès de tout public (enfants, adultes, personnes âgées), au cabinet, à domicile, dans le milieu scolaire ou en établissement de santé. Ses missions principales sont : Rééducation motrice et cognitive, Adaptation du domicile, Conseil en aides techniques, Rééducation du graphisme. L'ergothérapeute intervient notamment auprès des personnes âgées dans la prévention des chutes, l'adaptation du domicile et les conseils en aides techniques. Il peut intervenir dans la rééducation suite à un AVC de la motricité fine, des praxies et des troubles cognitifs. Chez les enfants et adolescents, il intervient pour les troubles du neuro-développement : rééducation du graphisme, travail de la motricité, mise en place de l'outil informatique.

Horaires de présence au cabinet :
le mercredi de 8h30 à 19h30 et le vendredi pour les bilans.
Numéro de téléphone : 06 48 98 03 00
Adresse mail : thibault.ergo@gmail.com



Elise Lioust, chirurgienne-dentiste

Peu avant l'été 2022, Elise Lioust a rencontré le docteur Le Du qui lui a proposé une collaboration libérale à Domagné. C'est dans ce contexte qu'elle a rejoint le pôle santé fin août permettant de répondre aux besoins du territoire en accueillant un nombre de patients plus important.

« Je suis très contente de travailler dans une ambiance agréable et de faire désormais partie du pôle santé où je peux côtoyer une diversité de professionnels. Ainsi nous pouvons échanger sur nos pratiques ».

Elise Lioust prend le temps d'échanger avec les patients pour proposer les soins les plus appropriés à chacun et relève qu'ils sont reconnaissants de retrouver des professionnels de santé à proximité de leur domicile.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone en appelant le cabinet au 02 57 24 00 58. Présence au cabinet : du mardi au vendredi.

Marie Bonnefoi Fayet, orthophoniste

Marie Bonnefoi Fayet, la nouvelle orthophoniste, vient de rejoindre l'équipe pluridisciplinaire du pôle santé.

Vous pouvez la joindre au 06 26 60 11 34

Un jour, un parcours...

**Agé de 26 ans,
le domagnéen
Benjamin Croizet,
passionné de
photo et de sport
transforme l'essai !**



Pour mieux le connaître et comprendre son parcours, Benjamin a bien voulu se prêter au jeu de l'interview...

Bonjour Benjamin, en introduction, peux-tu nous parler de ton parcours qui te conduit aujourd'hui au métier de « Photographe & vidéaste »

J'ai débuté mes études supérieures dans le commerce avec un BTS MUC puis une licence professionnelle. Je me suis ensuite réorienté vers un Master marketing digital car le commerce ne m'épanouissait pas

vraiment. A la suite de mon Master réalisé en alternance dans le Groupe Saint-Gobain, j'ai signé mon premier CDI, en tant que chargé de projets formation en charge de la partie « réalité virtuelle ». Mais ce qui m'a conduit à créer mon autoentreprise de « Photographe & vidéaste » en 2021, c'est ma passion pour la photographie.

La photographie, une passion depuis toujours ?

Je ne dirai pas que la photographie est une passion depuis toujours. J'ai toujours bien aimé prendre des photos avec mon iPhone et ma bibliothèque photo dépassait toujours la capacité maximum de stockage (ahah). Mais ce n'était pas une passion. A cette époque, j'étais surtout passionné par le foot et le sport en général ! Mais il y a deux ans, on est partis en vacances à Annecy avec ma copine et j'ai acheté un appareil photo ! Depuis il ne m'a plus quitté. Je l'emmène partout avec moi. On peut dire que depuis ce temps, la photo est devenue une véritable passion.

Et comme le sport l'était également toujours, j'ai commencé à prendre des photos de mes amis autour des terrains de foot ! Depuis, je rode toujours beaucoup autour de nombreux terrains...

As-tu un ou des domaines de prédilection ?

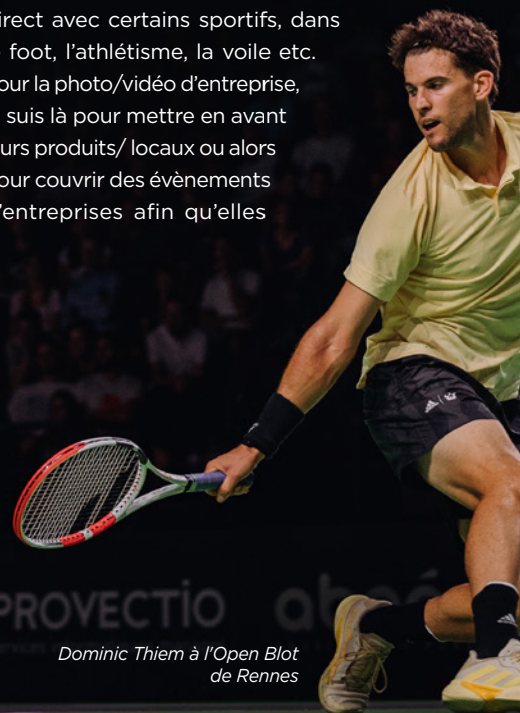
Vous l'aurez compris, mon domaine de prédilection, c'est le sport ! Je considère avoir énormément de chance de pouvoir mêler mes deux passions que sont la photo et le sport ! Mais je travaille également avec des entreprises que ce soit pour de la photo, mais surtout de la vidéo. J'aime beaucoup cette partie-là aussi, car cela me permet de rencontrer énormément de monde, de découvrir certaines entreprises et certains métiers. C'est très enrichissant !



Match Angers / Stade Rennais

En quoi consiste ton travail ? as-tu des partenaires (personnes, entreprises, instances) qui te font confiance ?

Photographe et vidéaste. Beaucoup connaissent ! Mais c'est plus que ça ! Dans le sport, mon travail consiste à transmettre des émotions par l'image. Je travaille pour des clubs, des entreprises, des agences mais aussi des athlètes directement. Pour le moment, j'ai travaillé pour le Stade Rennais, mais aussi pour le campus sport Bretagne, qui forme des athlètes/entraîneurs etc. Je travaille également avec Bammo, qui propose aux entreprises de plonger leurs salariés/invités dans la peau de cyclistes professionnels. J'ai aussi travaillé en direct avec certains sportifs, dans le foot, l'athlétisme, la voile etc. Pour la photo/vidéo d'entreprise, je suis là pour mettre en avant leurs produits/ locaux ou alors pour couvrir des événements d'entreprises afin qu'elles



Dominic Thiem à l'Open Blot de Rennes

Passion vélo

2 domagnéens à la « Three Peaks Bike Race »

puissent avoir de beaux souvenirs et communiquer grâce à l'image. J'ai pu travailler avec PSA, Suzuki, Jantes Alu Services, Bretil Immo, Le monde des crêpes ou bientôt Top Office par exemple.

Quel évènement ou rencontre t'a le plus marqué ?

Un évènement, mon premier match au Roazhon Park : le Stade Rennais affronte alors le Stade Brestois. Un derby à guichets fermés ! Je suis supporter du Stade Rennais depuis que j'ai 6 ans et pouvoir fouler la pelouse du Roazhon Park en tant que photographe, c'était tout en haut de ma check-list ! Cela faisait même un peu partie de mes rêves, et finalement il a été réalisé beaucoup plus rapidement que ce que j'aurais pensé en démarrant la photo. Quel bonheur !

Des projets pour l'avenir ?

Il faut toujours en avoir ! J'ai encore beaucoup de choses à apprendre en photo et en vidéo, alors je dois continuer à apprendre pour fournir du travail de plus en plus qualitatif. Ensuite, j'aimerais ouvrir une agence pour accompagner les athlètes dans leur communication afin de les aider à véhiculer leur image sur les réseaux sociaux et mettre en avant leur sport, mais aussi leurs partenaires/sponsors. J'ai envie de couvrir certains évènements majeurs dans le sport. 2024 approche ! C'est le signe des Jeux Olympiques à la maison ! Forcément, j'ai envie d'y être alors je vais essayer d'ouvrir un maximum de portes pour y arriver !

Instagram : @b.alsim
Twitter : @CroizetBen
LinkedIn : Benjamin Croizet
Site web : www.balsim.fr

**N'hésitez pas
à partager vos
passions avec nous !
Contactez la mairie.**



Corentin Prié de Chaumeré et Quentin Marquet de Domagné se sont lancés un nouveau défi à vélo cet été. Ils ont participé à la « Three peaks », une course de plus de 2 250 kms qui relie Vienne en Autriche à Nice. C'est une course d'ultra endurance en autonomie totale, un quotidien rude : 15h de pédalage, soit 300 kms/jour à une vitesse moyenne entre 20 et 25km/h, nuits courtes et à la belle étoile.

Le choix du parcours est libre mais contraint par le passage de 3 sommets au cœur des Alpes. Le premier « Peak » se trouve en Italie dans les Dolomites, le deuxième en Suisse, montée de « Tanalp », le troisième à nouveau en Italie, col du « Nivolet », montée de 4h le vélo sur le dos, puis direction le Mont Ventoux, puis les Alpes provençales pour atteindre Nice.

Le duo terminera la course à la 2ème place dans la catégorie des paires, en 7 jours et 9 heures pour 2 265 kms parcourus et 31 400 m de dénivelé positif. Ils sont unanimes « les paysages c'est un vrai régal mais ça se mérite ! »

**Bravo
à Corentin
et Quentin !**



La Domathèque vous accueille autrement (et gratuitement)

Depuis mi-novembre, la médiathèque se réinvente avec de nouveaux espaces réaménagés : les livres et les étagères se déplacent avec la participation de l'équipe bénévole, des agents du service technique et d'entretien, des bibliothécaires et les conseils de l'antenne de Vitré de la médiathèque départementale.

Ces changements sont l'occasion de développer des espaces en direction :

- des personnes en difficulté avec la lecture accédant à une nouvelle collection d'ouvrages « **Faciles à lire** »,
- des personnes avec des problèmes de vues ou dys avec des livres numériques du dispositif « **Daisy dans votre bibliothèque** »,
- des bébés et enfants en bas âge accompagnés d'un adulte avec un espace sécurisé où l'on peut jouer, écouter des histoires,
- des adolescents avec un espace cocooning proposant des jeux (vidéo, de sociétés) et une nouvelle sélection d'ouvrages pour la **Fête du livre Délire en mai**.

À compter du 2 janvier 2023, l'équipe de la médiathèque accueillera les visiteurs et les lecteurs **un samedi sur deux**.

ACCUEIL DU PUBLIC :

- le mardi et le vendredi de 16h30 à 19 h,
- le mercredi de 10h30 à 12h et de 16h30 à 18h30
- le samedi de 10h à 12h



Toutes les actualités sont consultables sur le site Facebook Domathèque et sur le portail Arléane : arleane.vitrecommunaute.bzh



L'Espace Multimédia

Céline, l'animatrice du point numérique accompagne les personnes qui souhaitent s'initier à l'usage des outils informatiques ou approfondir et renforcer leurs connaissances sur les différents logiciels : traitement de texte, tableur, messagerie, retouches photos, initiation à internet, initiation tablette numérique ou diverses questions (Sécurité, installation...).

Tous ces cours se déroulent sous forme d'ateliers d'une heure sur plusieurs séances.

Inscriptions préalable obligatoire par téléphone au 07 56 18 26 48.

Durant le mois d'octobre, l'espace multimédia a participé à la 14ème édition du « Mois du multimédia ». Cet événement, est gratuit et sur tout le territoire de Vitré Communauté.

Cette année, 19 communes du réseau Arléane ont mis en lumière l'accès au numérique à travers le thème de l'onirisme.

Temps fort destiné à éveiller la curiosité de tous les publics et explorer le monde du numérique grâce à sa large palette d'usages créatifs.

Céline vous a proposé 4 ateliers :

- **Coloriages animés** pour les plus petits
- **Chasse aux trésors en réalité augmentée** avec la rencontre des Tanukis pour les plus grands. Grâce à une application dédiée, les participants se sont projetés dans des mondes oniriques qui soudain prennent vie, questionnant de façon ludique nos différences et notre réalité. Cette quête a permis aux participants de découvrir leur animal totem à la fin du parcours.
- **Merge Cube** : Cet atelier a permis aux enfants de découvrir ce petit objet au design singulier reprenant la technique de l'hologramme. Une manière ludique d'apprendre tout en éveillant sa curiosité.

- **Tournoi Intercommunal Rocket League** : Rendez-vous désormais incontournable du Mois du Multimédia. Cette année, c'est sur la Switch et le jeu Rocket League que les gamers de tout âge se sont affrontés. Bravo à Yanis MELLIER qui a été qualifié pour représenter Domagné lors de la grande finale qui s'est déroulée au centre culturel Jacques Duhamel à Vitré le 5 novembre dernier.

Merci à tous les participants pour leur joie et bonne humeur et à l'année prochaine !

L'animatrice de l'espace multimédia vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Céline GAYTE LE RUNIGO au 07 56 18 26 48 ou par mail à : espacemultimedia@domagne.fr



École primaire La Glycine

192 élèves répartis en 9 classes

Sylvie JOUNY (Atsem Cécilia MOULIGNAT) : PS-MS

Lucile RETION (Atsem Rozenn KATAN) : PS-MS

Anne-Sophie DESMOTTES (Atsem Florence ORY) : TPS-GS

Gaëlle TIGNAC et Marie-Noëlle CHEVREL le mardi : CP

Anne LAUZET : CP-CE1

Anne CHRETIEN : CE1-CE2

Murielle JACQUEMIN : CE2-CM1

Marie SEOANE : CM1

Gaël PRISER et Lucie BESSEICHE les lundi et jeudi : CM2

La direction est assurée par Mme Gaël PRISER.

Jour de décharge les lundi et jeudi.

Une rentrée enfin comme les autres !

Tout le monde était ravi de faire enfin une rentrée sans masque, avec un fonctionnement d'école permettant plus d'échanges entre les classes, les élèves... Même si le Covid s'est invité à l'école pendant quelques semaines en septembre, il ne nous a pas empêché de démarrer les projets de l'année avec une 9^{ème} classe permettant des classes moins chargées.

Des projets, du sport, de l'art...

La natation, qui continue à être enseignée à tous les élèves de la GS au CM1, les CP ont presque terminé leur cycle à Argentré-du-Plessis et vont laisser la place aux GS. Les CE et CM1 terminent également leur cycle à Vitré.

Des ateliers et un goûter pour Halloween, pour retrouver des temps d'échange entre les élèves de tous les niveaux de la GS au CM2.

Le traditionnel projet autour du cinéma, Cinéjeunes, pour l'ensemble des classes. Cette année, le thème **Sous une autre apparence** du CP au CM2 propose 4 films d'animation : Le peuple loup, Calamity, Belle et Même les souris

vont au paradis. En maternelle, les élèves assisteront à 6 courts métrages en 2 séances : Le rêve de Galileo.

Tous les films sont ensuite étudiés en classe avec des animateurs de l'association Cinéjeunes. D'année en année, les élèves aiguisent ainsi leur analyse des images.



Le Prix Minots avec les bibliothécaires de la Domathèque. Découverte de beaux livres pour chaque niveau et vote du préféré en fin d'année. Les élèves profitent également d'une visite par période à la Domathèque pour emprunter des livres, s'habituer au lieu...



La musique est également d'actualité, avec une intervenante du conservatoire de Vitré, pour les CP, CE1 et CE2. Début du projet en janvier avec la musique et la danse bretonne qui seront au rendez-vous, en lien avec une sortie à Brocéliande plus tard dans l'année.

Des spectacles au centre culturel...

Tous les élèves de la GS au CM2 ont partagé le même spectacle le 30 septembre au centre culturel d'Argentré-du-Plessis : Goupil et Kosma. Les PS et GS iront le 13 janvier au centre culturel de Vitré pour assister à Poulette Crevette.

Classe découverte

Les CM1 et CM2 partiront en classe découverte du 9 au 12 mai au centre équestre de Chevillon dans l'Yonne. Là-bas, ils se transformeront en chevaliers du moyen-âge et visiteront également le château de Guédelon, un château en cours de construction depuis de nombreuses années avec les moyens et méthodes du moyen-âge.

Inscriptions, renseignements...

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2023 sont déjà possibles. Si votre enfant est né en 2020, il fera sa rentrée en septembre 2023, obligatoirement. Pour les enfants nés en 2021, le nombre de places est limité et soumis à certaines conditions, n'hésitez pas à prendre des renseignements à l'avance...

Visite de l'école possible sur rendez-vous. Renseignements auprès de la directrice, Gaël PRISER, jours de décharge les jeudi et vendredi. Par téléphone 02 99 00 01 40 (répondeur, n'hésitez pas à laisser un message) ou par mail : ecole.0350226f@ac-rennes.fr

Le site internet de l'école est également ouvert depuis cette année : <https://ecole-laglycine-domagne.ac-rennes.fr/>



École Saint-Vincent de Paul

L'école privée catholique compte cinq classes de la Toute Petite Section au CM2.

Nous accueillons 118 élèves au cours de cette année scolaire.

Projet immobilier



Les travaux sont terminés ! Nous bénéficions depuis la rentrée d'une nouvelle classe et d'un bâtiment élémentaire agrandi et rénové. Nous sommes vraiment contents du résultat ; l'aboutissement de ce projet est une belle récompense pour les enfants et les parents d'élèves qui ont travaillé pendant 3 ans sur ce dossier. En parallèle, les espaces extérieurs commencent à être réaménagés afin d'offrir toujours plus de confort aux élèves : la pelouse a été complètement refaite et nos élèves d'élémentaire peuvent profiter de notre toute nouvelle structure de jeux ! J'en profite pour remercier encore les généreux donateurs qui ont contribué à son achat.



Label E3D

Cette année scolaire va être rythmée par de nombreux projets liés au label E3D obtenu en septembre 2021 (Etablissement de Développement Durable). Le SMICTOM de Vitré est venu former nos élèves à la pratique du compostage. Désormais certains déchets de la cantine et des goûters seront déposés dans le composteur par les élèves. Le compost servira dès le printemps prochain à venir enrichir la terre du potager qui va être réalisé par les élèves. Ce potager sera intergénérationnel : nous solliciterons les grands parents des élèves afin qu'ils les aident et leur transmettent tout leur savoir. Pour valoriser d'autres déchets, nous allons avoir deux poules à l'école. Ces poules naîtront en classe grâce à une couveuse gérée par les enfants. Ce projet sera mené en partenariat avec le lycée agricole de Rennes.

Projet d'alimentation saine et durable



En partenariat avec Madame LE VERGE (diététicienne) et la Maison de la Nutrition et du Diabète de Rennes, les élèves de CM2 continuent leur projet pour la promotion d'une alimentation saine et durable. Ces séances permettent aux enfants de développer leur éducation alimentaire (connaissance et qualité des aliments, saisonnalité des produits) et d'acquérir de meilleures habitudes alimentaires. Apports théoriques, cours de cuisine et dégustations de produits rythment ces séances. En janvier, les enfants et leurs parents sont invités à participer à une seconde matinée « TOP CHEF à l'école ». La première édition

avait été très appréciée de tous. Chaque famille participante était repartie à la maison avec les recettes confectionnées.

Classe de neige à Bellevaux

Du 18 au 25 mars, les élèves de CM1-CM2 partiront en classe de neige, à Bellevaux, dans les Alpes. Cette semaine sera rythmée par des visites (des musées, une fromagerie et une ferme) et des activités sportives (des séances quotidiennes de ski, une randonnée en chiens de traîneaux, une randonnée en raquettes et une sortie aux flambeaux). Les élèves sont impatients de vivre ce projet qui a été annulé ces 2 dernières années à cause du Covid.

Du sport à l'école

Cette année nous travaillerons en partenariat avec 2 clubs de sport locaux : le judo club de Domagné et le club de volleyball de Moulins. Des éducateurs diplômés permettront de faire découvrir ces pratiques à nos élèves lors de 5 séances.

Inscription

Le chef d'établissement de l'école se tient à la disposition des familles pour visiter l'école et inscrire leurs enfants.

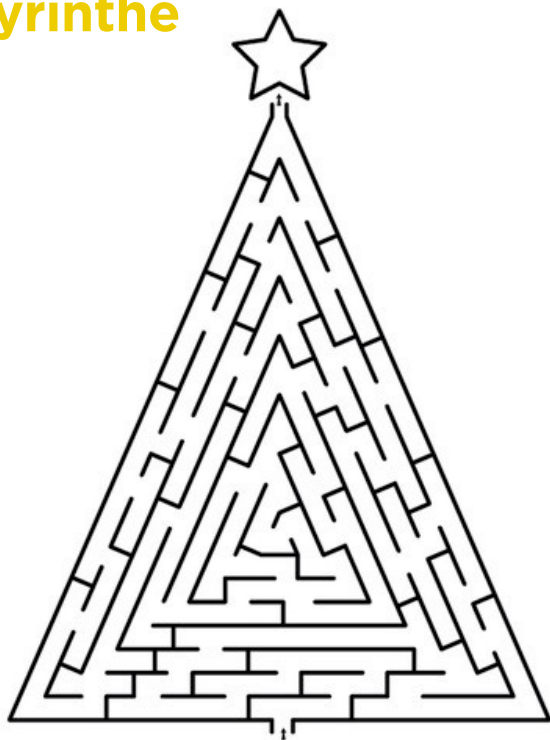
Site Internet de l'école

Vous pouvez consulter notre site Internet à l'adresse : www.ecole-st-vincent-domagne.fr

Un grand merci à tous les parents bénévoles qui nous aident, nous soutiennent, nous donnent de leur temps pour la mise en œuvre de toutes les activités des enfants. Les élèves, les enseignants et le personnel de l'école privée catholique vous souhaitent une très belle année 2023.

Le chef d'établissement, Thomas DUCOIN - 02 99 00 09 23
eco35.st-vincent-paul.domagne@enseignement-catholique.bzh

Labyrinthe



Mots mêlés

R	E	G	N	O	R	C	N	H	P	E
R	T	S	I	O	T	U	P	A	A	E
A	I	M	N	C	D	T	E	C	N	T
G	L	E	O	I	U	U	A	M	T	U
E	A	R	S	U	N	R	E	A	H	M
U	N	T	E	N	T	E	A	N	E	L
S	E	U	O	I	N	O	I	G	R	I
E	V	C	L	A	C	E	N	E	E	M
S	E	A	T	K	C	U	B	U	N	O
R	G	A	E	E	B	M	O	R	T	G
E	S	F	A	T	A	L	I	S	M	E

- CARTILAGE
- CURAGE
- FATALISME
- LIMOGE
- MANGEUR
- MOUTON
- MUTEE
- NIECE
- NUBUCK
- NUDISTE
- PANTHERE
- PUTOIS
- RAGEUSE
- RECONNUE
- RONGER
- SATANEE
- SOUCIER
- TROMBE
- VENALITE

Coloriage





Concours Domag#80 Dessinez Domagné !

Laissez libre cours à votre imagination et envoyez-nous vos dessins, peintures, sculptures...

Représentez sur papier, toile... votre coin de verdure domagnéenne, votre bâtiment préféré, vos moments de tranquillité ou familiaux...

En fonction de vos supports et de l'âge des participants, plusieurs catégories pourront être récompensées.

Déposez directement votre création à la mairie ou envoyez-la par mail à : mairie@domagne.fr pour tenter de gagner une récompense gourmande de la part du restaurant le Ricordeau.

Remise des prix du jeu de l'été

Vous avez été nombreux à participer à notre jeu de l'été « Faites voyager le Domag#79 »

**Merci à toutes et à tous
pour votre participation !**

Et toutes nos félicitations aux gagnants **Amandine Vanhecke** et **Steven Marion** qui ont reçu une récompense offerte par la cidrerie Loïc Raison.



Remise des prix



Exposition des photos
dans le hall de la mairie.

Demande de subvention 2023

Les associations souhaitant demander une subvention communale au titre de l'année 2023 sont tenues de déposer un dossier de demande de subvention en mairie pour le 31 janvier.

Ce dossier est téléchargeable sur le site de la commune, il devra être accompagné, impérativement, des pièces suivantes : attestation d'assurance Responsabilité civile, coordonnées bancaires et compte rendu de la dernière A.G.

Comité des fêtes

La fête communale a retrouvé des couleurs !

Après deux années blanches, le Comité des Fêtes, fort de ses 212 bénévoles, a eu la joie de remettre en place la fête communale. Quelle effervescence les 22, 23 et 24 juillet dernier ! Ces trois jours de partage et de convivialité ont été une grande réussite, Dès le vendredi après-midi, le ton était donné avec :

- le « petit marché », avec 15 artisans et commerçants locaux,
- et les courses à pied, avec 190 participants, enfants et adultes, dont 35 Domagnéens et Domagnéennes

Les trois premiers masculins de Domagné sont Benoît COUVERT, Matéo CHARPENTIER et Clément DALIGAULT.

Et les trois premières féminines sont Marzena FREIN, Catherine LEGRAND et Florine LEBEAU, également première « cadette jeune ».

Merci à Sébastien LEBEAU et son équipe pour avoir réussi un coup de maître dès la première édition.

La journée de Vendredi sera reconduite dans le même esprit en 2023, avec en projet une course à pied de 6 km pour les moins aguerris.



Le concours de palets s'est déroulé tout au long de la journée de Samedi dans une ambiance familiale et avec un nombre record de domagnéens (19 équipes)

Le samedi soir, les presque 600 convives ont apprécié le repas comme le tour de chant de Morgan RENAUD qui, à la demande de ses fans, est revenu plusieurs fois sur scène,

Quant au feu d'artifice et au bal populaire, ils n'ont jamais attiré autant de monde !

Avec 321 bradeurs, le vide-grenier n'a pas failli à sa réputation, et malgré la forte chaleur, les visiteurs sont venus très nombreux pour chiner et profiter des diverses animations.

Le nouveau déroulement de notre fête a pleinement profité aux artisans-forains qui ont su le reconnaître.

Le comité des fêtes remercie les Domagnéens et Chauméréens pour leur implication à cette fête de village qui, au fil des ans, est devenue une véritable institution.

Le 8 octobre, nous avons versé pour un montant total de 3 000 € à 4 associations, la SNSM, la ligue contre le Cancer, Je t'Eduque35 et les Miniatures du Claret. Ces dons ont été collectés lors des 2 lotos organisés le 28 mai.

L'assemblée générale s'est tenue le 4 Novembre devant 120 bénévoles,

Nous avons accueilli un nouveau membre au sein du conseil d'administration en la personne de Thierry LEMOINE, auquel nous souhaitons la bienvenue.

En 2023, nous organiserons :

- 2 lotos, le samedi 15 avril, à 14h et à 20h, dont les bénéficiaires iront à des associations caritatives,
- Et la 63^{ème} fête locale qui aura lieu sur 3 jours, les 21, 22 et 23 juillet ; à cette occasion, nous proposerons des baptêmes en hélicoptère au tarif de 45 euros sur réservation et 50 euros sur place, renseignements au 02 99 00 01 31.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année et vivement juillet 2023

**Moïse LELIEVRE (02 99 00 04 95)
et Anthony CHENAIS (06 75 85 80 36), co-présidents.
comitedesfetes.domagne@neuf.fr**



BadàDoma

Cette année, Badminton à Domagné "BadàDoma" enregistre de nouvelles inscriptions et compte désormais 25 adhérents environ. Les adultes se retrouvent pour jouer tous les jeudis à 20h30, dans un esprit loisir et détente.

Le dimanche de 10h30 à 12h00, temps de jeu libre pour tous les publics, adultes et enfants accompagnés.

Toutes les personnes désireuses de venir faire du sport en s'amusant sont les bienvenues, débutants ou confirmés.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

Sportivement,

Le bureau de BadàDoma

Contact : Arnaud LEGRAND

email : badadoma@gmail.com

Téléphone : 06 89 90 08 61



Domagné Judo Club

La 5^{ème} saison du Domagné Judo Club, égale le record d'adhérents obtenu avant le Covid, soit 96 licenciés.

Tous les cours, sauf exception, ont lieu à la salle des fêtes les mercredis après-midi et samedis matin.

Les vendredis soir, il est possible de réviser Kata, technique, arbitrage...

Le coup de main apporté par la mairie pour l'installation des tatamis, a beaucoup aidé.

Les bénévoles sont soulagés et surtout, le cours de Taïso a refait le plein. En effet, les adhérents n'ont plus à ranger les tatamis après les cours.



Du côté du judo, les cours, de 6 à 13 ans affichent complets. À noter, une légère baisse sur le cours des 4/5ans, et le cours adulte se stabilise.

Comme les années précédentes, nos judokas sont invités à des stages pendant les vacances scolaires ainsi qu'à des tournois. Les judokas en âge débiteront les championnats départementaux.

Programme :

- Compétition annuelle le 13 mai
- Remises des ceintures le 17 juin
- Fin de saison le samedi 8 juillet

Contact : 06 49 70 27 46 / 06 24 79 20 38

domagnejudoclub@gmail.com

Association Détente et Loisirs

Pour la saison 2022-2023, l'association s'est agrandie d'un nouveau cours de Qi GONG, pour débutants, en partenariat avec l'ASSOCIATION CSF de Saint DIDIER.

Le repas annuel reporté le 10 juin a été très apprécié par les adhérents des différentes sections de l'association.

Nous avons été très sollicités au forum de septembre dernier.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Président, René MORAUX - 06 79 66 44 57.

Art floral

Notre année a commencé pour nos 13 adhérentes avec de belles compositions en perspective pour 2022-2023.

On se retrouve un mercredi par mois au chalet de 14h30 à 16h30 autour d'une des adhérentes qui a accepté de se lancer pour nous encadrer cette année.

Nous sommes très contentes de son choix.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes.

Marie-Thérèse BERTRAND

Tél. : 02 99 00 04 62.



Section GYM

La saison 2022-2023 est bien répartie.

Le nombre de participants est stable grâce à de nouvelles recrues.

Les cours sont dispensés toujours par LUDOVIC, professeur de sport, au premier étage de la salle des sports, le mardi soir de 19 heures 30 à 20 heures 30.

Les cours sont accessibles aux adultes et consistent en assouplissement des articulations, maintien de l'équilibre et gainage. Nous les finissons par des exercices d'étirements.

Il est toujours possible de se joindre au groupe en faisant deux cours d'essai.

Isabelle ROGER

Tél. : 02 99 00 08 58.

Qi Gong

Notre projet de partenariat avec la CSF de St Didier s'est concrétisé pendant l'été. Afin de répondre à la demande des habitants des 2 communes, nous proposons maintenant 2 séances de cet art énergétique chinois qui a pour but de se maintenir en bonne santé. Ces séances, animées par Monique Roinson, professeur diplômée, ont lieu le lundi :

- de 10h30 à 11h30, salle Evasion à St Didier
 - de 18h30 à 19h30, à l'étage de la salle des sports de Domagné.
- Depuis début septembre ce sont ainsi 44 personnes qui pratiquent cette gymnastique traditionnelle chinoise basée sur un ensemble de mouvements fluides et relâchés. Cette discipline permet notamment de lutter contre les effets négatifs de la sédentarité et du stress, ainsi que d'acquiescer souplesse et équilibre quel que soit son âge.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information.
par mail : adl.domagne@gmail.com ou Marie-Noëlle Maudet
au 07 66 04 74 91.



Espace d'éveil "les P'tits D'homs"

Nous sommes ouverts tous les mardis et vendredis et une partie des vacances scolaires de 9h à 11h 45 à la salle d'activités (à l'étage) de la halle des sports, les heures d'arrivées et de départ sont libres. Nous accueillons les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle.

Actuellement nous accueillons une trentaine d'enfants. Les enfants sont libres de jouer (vélos, toboggan etc...), piscine à balles à disposition et parcours de motricité. Un espace est organisé pour les bébés ainsi qu'un espace lecture. Nous fêtons les anniversaires autour d'un gâteau. Les activités sont proposées comme la peinture, gommettes et bricolage lors des fêtes des mamans, papas, Pâques, Noël... Nous chantons des comptines avec les enfants en utilisant le français signé.

Visite de la mini ferme qui s'est déplacée sur Domagné en septembre en plein air animée par Ingrid (« du sourire au lien »). En décembre, nous avons organisé un atelier « signer avec bébé » animé par Florence JUHEL (« partage et bien être »). Nous avons fini l'année avec la visite du Père Noël, les enfants sont repartis avec un livre et un Père Noël en chocolat.



N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Les p'tits d'homs vous souhaitent une bonne année 2023.

Contact : Nathalie RIGAL - lesptitsdhoms@gmail.com

Accueil de loisirs l'île aux enfants

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes à vos enfants cet été sur le thème "Amusons-nous".

Ils ont ainsi pu se jeter dans les châteaux gonflables dès le premier jour. Ils ont ensuite participé à des activités sportives (Olympiades, basket, badminton...), des ateliers pâtisserie ou encore à une sortie au parc d'attractions Ange Michel.

Deux intervenants sont également venus transmettre leur savoir-faire aux enfants, un lors d'un atelier bien-être relaxation, l'autre lors d'une activité liée aux expériences scientifiques.

Depuis, une nouvelle année scolaire a démarré avec la reprise de l'accueil du mercredi.

Lors des vacances de la Toussaint, nous avons organisé une boum d'Halloween. Au regard de l'engouement des enfants pour cette soirée, nous envisageons de renouveler l'expérience l'année prochaine.

Par ailleurs, une nouvelle édition de la braderie de jouets et puériculture a eu lieu le 16 octobre dernier. Nous sommes ravis du succès de cette journée et tenons à remercier les exposants, les bénévoles et les parents qui y ont contribué.

Les fêtes de fin d'année approchent et nous vous informons que l'accueil de loisirs sera ouvert du 19 au 23 décembre.



Nous en profitons aussi pour vous indiquer que les travaux d'extension du centre de loisirs ont débuté. Ceux-ci rendront inaccessible la salle dans laquelle nous accueillons vos enfants aujourd'hui pour quelques semaines sur le premier trimestre 2023. Le centre de loisirs sera relocalisé durant cette période dans une salle de l'école publique.

En attendant, l'équipe d'animation et les bénévoles vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année

Le décret n° 2022-1323 du 14 octobre 2022 abaisse l'âge d'entrée en formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur BAFA.

Dorénavant, les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins le premier jour de la session de formation générale (au lieu de 17 ans).

Contact : 02.99.00.01.38 - 06.86.34.48.30

clsh.domagne@laposte.net

Groupement intercommunal de gymnastique de retraités

La nouvelle saison a commencé le jeudi 8 septembre 2022 comme prévu. La monitrice Véronique est toujours présente pour ce cours de gymnastique principalement proposé aux personnes retraitées ou à des personnes plus jeunes qui sont désireuses de pratiquer ce sport. Notre objectif : améliorer notre mobilité, garder la souplesse et donner l'envie de bouger et de se dépenser physiquement, recette pour rester jeune le plus longtemps possible. Ce cours dure une heure ¼ et peut convenir à toutes personnes qui se trouvent disponibles de 10 heures à 11 h ¼, tous les jeudis, hors périodes scolaires, toujours à la salle des fêtes de Domagné. L'adhésion annuelle à l'association pour l'année 2022/ 2023 est de 75€. Nous pouvons encore accueillir une dizaine de personnes dès maintenant. N'hésitez pas à venir faire un test, les cours sont très variés et dynamiques. Vous y trouverez la convivialité. C'est aussi l'occasion de se créer des relations personnelles et de rompre la solitude. A la fin de l'année pour clôturer une saison bien remplie nous organiserons une journée détente le jeudi 29 juin 2023.

Il me reste à vous à vous proposer une petite recette d'exercices à faire pour lâcher prise quand le stress monte : une première étape : pour ralentir le rythme du cœur, assise sur vos talons, écartez vos genoux de façon à pouvoir abaisser au maximum votre buste, front au sol. Etendez les bras devant vous pour soulager les épaules. Profitez de cette posture 3 à 5 minutes pour bien lâcher le mental ! Bonnes fêtes de fin d'année.

Pour tout contact, s'adresser à Marie-Odile Jouault

06 12 32 33 87 ou Marie-Jo Bazin 02 99 00 05 07.

Pass' Danse

Cette année 2022-2023 a très bien démarré ! Cyprien, notre professeur, est toujours aussi motivé pour nous faire danser !

Les cours se passent dans la joie et la bonne humeur pour le plus grand plaisir de nos 88 adhérents.

2 nouveaux membres ont rejoint le bureau cette année. Merci à Yvette et Daniel !

Les cours se déroulent tous les jeudis soirs à la salle des fêtes de Domagné.

Les horaires des cours :

- 18h30 - 19h30 : Cours "solo"
- 19h30 - 21h00 : Danses de couple niveau débutants
- 21h00 - 22h30 : Danses de couple niveau intermédiaire

Les dates à retenir :

- 23 Février 2023 (19h30 - 22h30): Stage de Salsa (débutant + avancé)
- 18 Mars 2023 (dès 20h30): Soirée dansante
- 1^{er} Juillet 2023 (dès 20h30): Soirée dansante

Ces soirées et stages, ouverts à toutes et tous sont animés par Cyprien et se déroulent à la salle des fêtes de Domagné.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous et à bientôt sur les pistes de danse.

Contact et infos : Sylvie RETEUX 06 51 62 67 11

passdances@gmail.com

<https://passdances.wixsite.com/passdances>



La Bande originale

La bande originale a cette année, comme à son habitude, honoré différentes demandes d'animation comme par exemple les tartines d'artistes à St M'hervé ou encore le carnaval de Vitré.

Nos prochaines dates importantes seront le lancement des illuminations de Noël à Rennes le 3 décembre et l'animation du marché de Noël à Vitré le 11 décembre.

Cette saison a été marquée par l'arrivée de plusieurs musiciens confortant ainsi notre effectif et notre dynamisme.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous

Mickaël Martin - 06 22 71 09 64
labande.originale35@gmail.com



Club Vie et Loisirs de Domagné

De nouveaux adhérents sont venus grossir les rangs du club Vie et Loisirs grâce aux voyages ANCV et la nouvelle animation l'initiation à « la danse en ligne » organisée par le secteur les premier et deuxième jeudi de chaque mois où nous nous retrouvons aux environs de cinquante personnes. Par contre les activités classiques (belote et les randos), qui ont toujours lieu le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois au Chalet, sont en baisse.

Le 8 septembre, 45 personnes ont participé au pique-nique du club, au Chalet.

Le 9 septembre 8 domagnéens étaient présents pour la marche ECC qui a eu lieu à la Bouëxière en soutien à l'association ELA.

La finale départementale de palets a eu lieu à Val d'Izé le 7 septembre.



Le 17 octobre 64 équipes étaient présentes pour le concours de belote à la halle des sports, contre 100 ou 110 équipes habituellement.
Le 13 décembre : repas du club à la salle des fêtes avec la bûche de Noël.

Programme 2023 :

Assemblée générale le 12 janvier, avec la galette des rois.

Concours de belote à la salle des sports le 6 février.

Le 9 mars après midi crêpes

Le 14 septembre journée pique-nique au Chalet.

Le 16 octobre concours de belote à halle des sports.

Repas et bûche de Noël prévus le 12 décembre.

Bonne Année à tous

Le Président, Bernard MARTIN

06 82 19 84 03 - bjmartin35@orange.fr

Les Miniatures d'Henri Chesnais

Voici les dernières actualités de l'association des miniatures :

Nos Maçons-bénévoles ont construit un beau muret afin de continuer l'aménagement de notre chemin des miniatures. En 2023, nous avons des projets de plantations, afin d'agrémenter le lieu.

Chaque bénévole contribue à sa façon à l'embellissement de la promenade des miniatures HENRI CHESNAIS.

Nous les félicitons pour leur beau travail et leur investissement !

Nous tenons à remercier le Comité des Fêtes pour son soutien avec le don de 600€ et toujours nos donateurs anonymes qui remplissent la cagnotte.

Tous ces dons permettent à l'association de financer les différents travaux.

Nous comptons sur la vigilance des Domagnéens afin de préserver les lieux et d'éviter les dégradations.

Les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre sont toujours les bienvenues !



Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Le bureau/

Contact : Bruno Budor

02 99 00 04 58 - brunobudor@orange.fr

Facebook : Domagne miniature

Association des Parents d'Élèves École La Glycine

Lors de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2022, le bureau de l'APE de l'École La Glycine a été élu. Il est désormais composé de :

- Amandine HENONIN, présidente
- David BILLON, vice-président
- Ophélie BOISGERAULT, trésorière
- Agnès BOUGOT, vice-trésorière
- Léa FAZIO, secrétaire
- Ludivine MIAKA, vice-secrétaire

Les prochaines dates clés sont les suivantes :

- 3 décembre : Participation au Marché de Noël
- 4 mars 2023 : Manifestation à définir
- Courant mars 2023 : Vente de plants de fruits et de légumes
- 2 avril 2023 : Vide-grenier
- 2 juillet 2023 : Fête de l'école

Pour chacun de ces événements, tous les parents sont les bienvenus afin d'aider à l'organisation pour récolter des fonds qui contribueront à faire baisser la participation financière des familles lors des voyages scolaires, sorties culturelles et/ou pédagogiques et au financement du Noël de l'École (investissement et/ou renouvellement des jouets). N'hésitez pas à envoyer un mail à ape.domagne@free.fr afin de vous faire connaître et nous ne manquerons pas de vous faire contribuer à ce beau projet commun !

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2023.

Contact : Amandine Hénonin

06 10 17 15 09 - ape.domagne@free.fr



Association des Combattants de Domagné Chaumeré

La journée détente du 30 juin a été un véritable succès (premier grand rassemblement après le covid) cent quinze personnes ont répondu à notre invitation, une quarantaine d'adhérents de Domagné ont pris part à cette manifestation. Nous apprécions que des adhérents des communes environnantes viennent profiter de cette agréable journée. Le pique-nique du 18 août a été un succès pour les personnes présentes, au bord d'un étang à Broons s/ Vilaine et avec le soleil. Les participants ont eu le choix entre la belote à l'ombre des arbres ou une randonnée de 5 Km.

Le 13 novembre, cérémonie de l'armistice 1914-1918, qui cette année a revêtu un caractère particulier avec les cent ans des monuments de Chaumeré et Domagné. Très bonne participation et très bonne prestation de la part des jeunes du conseil municipal qui ont lu des textes « si le monument parlait », ainsi que la nomination de tous les soldats morts au cours du conflit 1914-1918. Je tiens à remercier la municipalité, les Anciens Combattants, les pompiers, la musique, la chorale paroissiale, ainsi que tous les participants pour cette belle cérémonie, suivi du vin d'honneur offert par la municipalité, ensuite 45 personnes se retrouvaient au restaurant le Ricordeau dans une bonne ambiance. La journée s'est terminée par la belote et autres jeux à la salle des fêtes.

5 décembre : journée des anciens d'Afrique du nord à Louvigné de Bais.

Programme 2023 :

- Assemblée générale le 4 février
- Victoire 39-45 dimanche 14 mai
- Journée détente 29 juin
- Pique-nique vers le 20 août
- Armistice 14-18 12 novembre

Bonne année à tous.

Bernard MARTIN - 06 82 19 84 03 - bjmartin35@orange.fr

Plusieurs nouveautés à la paroisse

La Catéchèse

Dimanche matin, sur le parking devant l'école Saint Vincent, des voix se font entendre ; des enfants et des parents se souhaitent le bonjour. Vingt-deux enfants de Domagné, Saint Aubin des Landes, Cornillé et Moulins se retrouvent avec joie, même si certains ne sont pas tout à fait réveillés ! Après un après-midi festif à la Peinière le 17 septembre, où tous les enfants de la paroisse St Goulven, et leurs parents, se sont retrouvés, **la catéchèse a repris à Domagné depuis début octobre. Un à deux dimanches par mois, de 9h15 à 12h (avec une petite collation en milieu de matinée !)**

À l'entrée de sa salle, Laurence accueille le groupe des enfants en 1ère année de catéchèse. Ils sont sept, âgés de 7 ans à 9 ans. *Il n'y a pas d'âge pour commencer la catéchèse, baptisé ou non. Il est même possible de venir assister à une ou deux séances avant de s'inscrire.* Laurence est originaire de Saint Aubin des Landes, où elle était catéchiste depuis de nombreuses années. Les deux communautés se sont associées (manque d'inscriptions d'un côté, manque de catéchistes de l'autre) pour offrir aux enfants les meilleures conditions d'accueil.

Les sept enfants en 2^{ème} année, quant à eux, grimpent à l'étagère pour rejoindre leur salle. Toujours confrontés au manque de catéchistes, les parents se sont mobilisés pour assurer tour à tour les séances de catéchèse. Une évidence pour certains, un pas à franchir pour d'autres, mais nous tenons à saluer la mobilisation et l'engagement de chaque famille.

Enfin, les huit enfants de la dernière équipe, les plus « grands » puisqu'ils sont en 3^{ème} année et se préparent à la 1ère des communions, rejoignent leurs catéchistes Gwénaëlle et Marie-Laure. Ensemble, ils vont découvrir le nouveau cheminement inauguré l'année dernière.

Nous remercions les enfants, les parents, les catéchistes ainsi que toutes les autres personnes qui nous permettent de continuer la catéchèse cette année.

Les messes en famille

festives, une heure, adaptées pour les enfants, animées par une chorale et des musiciens. Prochaines dates : 8 janvier à Servon, 5 février à St Didier, 6 avril à Domagné, 25 juin à La Peinière. Ouvertes à tous bien entendu !



Un nouveau prêtre

Le Père Arulselvam a rejoint son pays, l'Inde, où son évêque lui a confié une paroisse. Nous le remercions pour son accompagnement.

Le Père Marcel Gasnier a rejoint la paroisse St Goulven en septembre dernier. Il seconde le Père Christophe après avoir exercé son ministère dans différentes paroisses du diocèse. Il a également exercé la profession d'infirmier en psychiatrie à Rennes. *« Les enfants du caté, les catéchistes, l'équipe relais et les personnes engagées dans les différents services paroissiaux vous souhaitent une belle année 2023, riche de rencontres, de partage, d'échanges et de paix. »*

Contact : Martine Guilleux

02 99 00 08 16 - a.m.guilleux@orange.fr

Solidarité Domagné



L'association Solidarité Domagné a oeuvré pour récolter des fonds dont les bénéficiaires iront à l'AFM Téléthon.

Tout d'abord, les 02 et 03 décembre 2022, les journées du Téléthon, nous avons organisé une animation notamment avec la mise en place d'une restauration (galettes saucisse, crêpes, vin chaud, ...) et d'une urne pour pouvoir déposer des dons.

Aussi, les membres sont présents au local de Solidarité Domagné tous les vendredis de 14H à 18H pour la vente d'objets, de meubles, de vêtements, de linge de maisons, jouets, puériculture ... Outre les actions pour le Téléthon, l'association vient en aide aux personnes en difficulté qui peuvent se procurer des choses dont ils ont besoin. Et l'association a participé au vide grenier lors de la fête locale du 24 juillet.

Suite à toutes ces actions, l'association a versé 18 300 € à l'AFM Téléthon ce qui est un excellent résultat. Merci merci à tous !

Pour rappel, le local, situé à l'intersection de la Rue St André et de l'allée des Sports, est ouvert tous les vendredis hors jours fériés. Et si vous souhaitez vous débarrasser de choses dont vous n'avez plus besoin, n'hésitez à nous appeler.

Une réunion bilan aura lieu au Chalet le vendredi 13 janvier à 20H. Si des personnes sont intéressées pour être bénévoles, vous pouvez nous contacter.

L'équipe de Solidarité Domagné vous offre ses meilleurs voeux pour l'année 2023.

Contact : Monique Chaussée 06 83 53 97 26

Pétanque



Nous sommes actuellement 60 adhérents.

Le 20 septembre, un repas amical pris au restaurant Le Ricordeau, 41 personnes étaient présentes.

Le 12 octobre, la remise des trophées a eu lieu au restaurant Le Privilège. 3 adhérents de notre association ont été récompensés.

Cette journée « des 6 communes » était organisée par le club de Servon et a réuni 160 adhérents dont 30 de Domagné.

Les entraînements à domicile ont lieu tous les lundis à 14h sur le terrain rue du Haut-Bourg ou sous le hangar près de la cantine. Une trentaine d'adhérents y participe régulièrement.

Si la pétanque vous intéresse n'hésitez pas à venir faire quelques essais gratuits, ce sera un plaisir de vous accueillir.

Notre Assemblée Générale aura lieu le 30 janvier

Tous les membres du Conseil d'Administration de l'Association Pétanque remercient la municipalité pour la pose du chapiteau ainsi que les bénévoles pour leur aide précieuse.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Contact : Yvette Bonnafoux - 09 75 38 50 35

Randomagné

Lors du second semestre 2022 nous avons fait de belles balades à la journée, sur les sentiers de St M'Hervé, St Jouan des Guérets et Lanrigan.

Notre week-end est toujours autant apprécié. Cette année nous sommes allés du côté de Champigné (49), où nous avons pris plaisir à longer la Sarthe, et à profiter du pittoresque bocage du Haut Anjou.

Nous avons terminé l'année par :

- La rando de novembre à Servon sur Vilaine au profit du téléthon.
- La rando de Laval, suivie de la découverte des illuminations de Noël en clôturant par un repas au restaurant.

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 20 janvier, à la salle des Tilleuls à Chaumeré à 20h. Nous terminerons cette soirée par notre galette des rois.

Calendrier premier semestre 2023 :

- 22 janvier : Noyal sur Vilaine (9 km)
- 19 février : Châteaubourg (11 km)
- 19 mars : Saint Erblon (14 km)
- 16 avril : Bazouges la Pérouse (17 km)
- 14 mai : Pontmain (20 km)
- 11 juin : Bain de Bretagne (19 km)
- 9 juillet : Pleudihen-sur-Rance (16 km)

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre

ou prendre des renseignements près de :

Evelyne Chauvin-Colombel 07 84 38 97 34

Marie-Noëlle Maudet 07 66 04 74 91

ou envoyer un mail à randomagne35@gmail.com



US Domagné Saint-Didier

Avec 250 licenciés et un effectif jeune important et de qualité, le club de Domagné Saint-Didier poursuit sa progression.



BILAN EQUIPES SENIORS & VÉTÉRANS

Nous avons cette année 3 équipes seniors en D2, D3 et D4, avec un effectif rajeuni. Peu épargnées depuis le début de saison par les blessures, nos équipes connaissent un début de championnat compliqué, mais nous sommes confiants sur l'implication de tous pour inverser la tendance. Notre équipe vétérans n'est pas dans la même dynamique que l'année dernière mais l'ambiance est là !!

BILAN ECOLE DE FOOT

Sur le foot à 7, nous accueillons plus de 100 enfants sur les catégories U7 à U13, avec une belle dynamique sur nos équipes phares. Sur le foot à 11, nous avons maintenu notre entente avec Ossé Saint Aubin pour nos U15 et avons également maintenu notre entente avec GJ CORBIERE pour nous U16 et U17. Nos jeunes contribuent aux bons résultats du GJ CORBIERE. Nos U18 ont cette année renforcé notre groupe senior.

Le travail réalisé depuis quelques années paye !!

Nos U11 évolueront en secteur 1, le plus haut niveau de la catégorie. Pour les U13, l'équipe 1 s'est qualifiée en Critérium D2 et va se confronter à US Fougères, GJ Pays Malouin entre autres.

De beaux matchs en perspective !!! Bravo à eux et leurs encadrants qui les suivent depuis quelques années.



Équipe U13 vers le stade rennais

UN ANCIEN JOUEUR DU CLUB CHAMPION DU MONDE

Paul PIPARD, ancien joueur du club a été sacré champion du monde de cuisine à Lucerne en Suisse, jeudi 27 octobre 2022. Nous le félicitons vivement pour son beau parcours

REMERCIEMENTS

Nous avons organisé le 22 octobre à Saint-Didier notre repas des bénévoles. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur l'un de nos plus anciens bénévoles, Prosper MAUDET qui a formé des générations de joueurs ces dernières années. Nous remercions les mairies de Saint-Didier et Domagné pour la rénovation des terrains qui ont fortement souffert pendant l'été dernier.

MANIFESTATIONS 2023

Note galette des rois le samedi 21/01/2023 à la halle des sports de Domagné, le Repas du club le samedi 18/03/2023, le tournoi jeunes + Inter quartier (semi-nocturne) le 17/06/2023 et enfin notre matinée découverte du football le samedi 01/07/2023

Pour tout renseignement contacter :

Cyril LETHIELLEUX 06 79 51 52 95

Mail du club : usdomagnesaintdidier@gmail.com

AFAD Association Fitness Attitude Domagné



La saison 2022/2023 a bien démarré dès le 5 septembre suite au forum des associations. Fitness Attitude propose des cours collectifs comme le Pump Barre animé par Antoine et qui rencontre un réel succès le lundi et mercredi soir.

Le mardi soir, Jérémy propose un circuit training sur 2 créneaux horaires.

Alex, Pascal et Antoine sur le plateau musculation ainsi que Cathy, Sandrine et Christine durant les cours collectifs sont également présents pour vous donner des conseils et vous guider afin de garder ou retrouver la forme physique.

Le but de notre association est de pouvoir pratiquer une activité sportive à tous les âges dans la bonne humeur et la convivialité.

N'hésitez pas à visiter notre site internet ou à venir à la salle aux heures d'ouverture pour découvrir notre association et les activités proposées.

Nous vous accueillerons avec plaisir et en cette période de fin d'année. Nous vous souhaitons d'agréables fêtes et une belle nouvelle année 2023.

Ouverture de la salle :

- Lundi 17h30-21h00
- Mardi 17h30-20h30
- Mercredi 17h30-21h00
- Jeudi 17h30-20h30
- Vendredi 17h30-20h00

Contacts :

www.muscudomagne.com

Email : muscudomagne@gmail.com

Instagram : [fitness_attitude](https://www.instagram.com/fitness_attitude)

Facebook : [Fitness Attitude Domagne](https://www.facebook.com/FitnessAttitudeDomagne)

État civil

Nous ne publions dans ce bulletin que les avis de naissance et de mariage pour lesquels nous avons obtenu l'autorisation des intéressés.



NAISSANCES

Domagné

- **DE SOUSA Lyna**
1 rue des Erables
Née le 7 Juin
- **BEAUVOIS ROBAUX Maël**
2 rue de l'Yaigne
Né le 16 juillet
- **BLANCHET Faustin**
5 rue des Noisetiers
Né le 21 septembre
- **BRAJON LISTUNOVA Yvan**
4 rue de l'Yaigne
Né le 25 juillet
- **CANCOUËT Axel**
7 La Molière
Né le 18 Juin
- **COLAS VADÉ Célestin**
4 Square des Tulipiers
Né le 2 Juillet
- **DESILLE Alyssa**
2 allée des Peupliers
Née le 18 Août
- **DZOUZI Ritaj**
7 rue des Lilas
Née le 18 Novembre
- **HAMEL Iris**
10 rue du Poirier
Née le 16 Juin
- **LECOQ Inès**
5 rue des Platanes
Née le 8 Juillet
- **LEPRETRE Aaron**
29 Lourme
Né le 23 Juillet
- **SOBKOWIAK Enola**
3 rue des Ormes
Née le 20 Octobre
- **VERRE Soline**
13 rue des Lauriers
Née le 24 Juin

Chaumeré

- **AUBIN Camille**
12 Le Vaubrault
Née le 22 Juin

DÉCÈS

Domagné

- **LEGRAND Marie Joseph née BLANCHET**
15, L'Aubourgère
Décédée le 14 Juillet
- **BOINOT Olivier**
18 rue du Guines
Décédé le 8 Juillet
- **CHATELAIN Jacqueline née BOURGEOIS**
18 résidence Saint André
Décédée le 22 Juillet
- **DÉRESNNE Michel**
7, Le Frêne
Décédé le 17 Juillet
- **LEGENDRE Louis**
29, Crannes
Décédé le 11 Novembre
- **SAVARY Laetitia**
18 rue du Guines
Décédée le 8 Juillet
- **VEILLARD Marie-Thérèse née CADIEU**
Maison de retraite de Noyal-sur-Vilaine
Décédée le 29 Novembre

MARIAGES

Domagné

- **COUTANT Pierre & JOUAN Gaëlle**
26 rue du Poirier
Mariés le 2 Juillet
- **FOUQUET Alexandre & MARTIN Maureen**
3 rue de la Valette
Mariés le 16 Juillet
- **VALLIER Richard & REINIG Pauline**
2 rue de la Valette
Mariés le 24 Septembre

Planning

DES MANIFESTATIONS

JANVIER

SAM. 7 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Oufs Lan
Chalet

JEU. 12 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Club Vie et Loisirs
Salle de fêtes

VEN. 13 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Solidarité Domagné
Chalet

VEN. 20 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Randomagné
Salle du Tilleul

SAM. 21 JAN.
GALETTE DES ROIS

US Domagné St Didier
Halle des sports

LUN. 23 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pétanque
Salle de fêtes

SAM. 28 JAN.
GALETTE

APEL Ecole St V de Paul
Chalet

FÉVRIER

SAM. 4 FÉV.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

UNC
Salle des fêtes

LUN. 6 FÉV.
CONCOURS DE BELOTE

Club Vie et Loisirs
Halle des sports

DU VEN. 17 AU DIM. 19 FÉV.
LAN PARTY

Oufs Lan
Salle des fêtes

JEU. 23 FÉV.
STAGE

Pass' Danses
Salle des fêtes

MARS

SAM. 4 MARS
LOTO

APE École de la Glycine
Halle des sports

JEU. 9 MARS
APRÈS-MIDI CRÊPES

Club Vie et Loisirs
Salle des fêtes

SAM. 11 MARS
REPAS DANSANT

APEL École St V de Paul
Halle des sports

SAM. 11 MARS
REPAS DU CLUB

Judo Club
Salle des fêtes

SAM. 11 ET DIM. 12 MARS
FÊTE DE LA CHASSE

Acca
Salle du Tilleul

SAM. 18 MARS
REPAS DE L'ASSOCIATION

Détente et Loisirs
Salle du Tilleul

SAM. 18 MARS
REPAS DU CLUB

US Domagné St Didier
Halle des sports

SAM. 18 MARS
SOIRÉE DANSANTE

Pass Danses
Salle des fêtes

AVRIL

DIM. 2 AVRIL
VIDE GRENIER

APE Ecole de la Glycine
Halle des sports

MER. 12 AVRIL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Familles rurales
Grange

SAM. 15 AVRIL
LOTOS

Comité des Fêtes
Halle des sports

MAI

VEN. 12 ET SAM. 13 MAI
COMPÉTITION

Judo Club
Halle des sports

DIM. 14 MAI
COMMÉMORATION

UNC
Salle des fêtes

DU VEN. 26 AU LUN. 29 MAI
LAN PARTY

Oufs Lan
Salle des fêtes

JUIN

VEN. 9 JUIN
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

US Domagné St Didier
Halle des sports

SAM. 10 JUIN
SOIRÉE DANSANTE

Pass' Danses
Salle des fêtes

DIM. 11 JUIN
KERMESSE

APEL École St V. de Paul
Terrain de foot

SAM. 17 JUIN
TOURNOIS DE FOOT

US Domagné St Didier
Terrains de foot

SAM. 17 JUIN
GALA + SOIRÉE

Judo Club
Salle des fêtes

JEU. 22 JUIN
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pass' Danses
Salle des fêtes

VEN. 23 JUIN
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET POT DE L'AMITIÉ

Art Floral
Chalet

SAM. 24 JUIN
PORTES OUVERTES

P'tits d'Homs
Étage halle des sports

SAM. 24 JUIN
DOM'EN FÊTES

Esplanade mairie

JEU. 29 JUIN
JOURNÉE DÉTENTE

UNC
Salle des fêtes

JUILLET

SAM. 1^{ER} JUIL.
SOIRÉE DANSANTE

Pass' Danses
Salle des fêtes

SAM. 1^{ER} JUIL.
MATINÉE DÉCOUVERTE

US Domagné St Didier
Terrains de foot

DIM. 2 JUIL.
FÊTE DE L'ÉCOLE

APE École de la Glycine
Terrains de foot

VEN. 7 JUIL.
SOIRÉE DE FIN D'ANNÉE

APEL École de St V. de Paul
Chalet

SAM. 8 JUIL.
LOTOS

AnimLoto 35
Halle des sports

DU SAM. 22 AU LUN. 24 JUIL.
FÊTE LOCALE

Comité des fêtes
Complexe sportif

MAR. 25 JUIL.
SOIRÉE DE FIN DE CENTRE

Centre de Loisirs
Salle des fêtes



OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h - 12h
Le vendredi après-midi : 14h - 17h
Le 1^{er} samedi du mois : 9h - 12h